

INCONDUITE SEXUELLE DANS LES CENTRES JEUNESSE



EXCLUSIF

QUAND LES ACCUSATIONS SONT FAUSSES

Aux prises avec une série de scandales sexuels, le centre jeunesse de Montréal a vu partir plusieurs employés au cours des dernières années. Mais il n'est pas toujours facile de démêler le vrai du faux. Comment protéger les enfants sans se livrer à une chasse aux sorcières? Voici le deuxième et dernier volet de notre dossier.



MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Chloé n'aurait jamais pu se douter qu'un banal jet de salive la mènerait jusque-là.

Un beau jour, à l'automne 2008, l'éducatrice de 21 ans punit un jeune délinquant gardé à Cité-des-Prairies parce qu'il vient de cracher sur un camarade. Le dur de 17 ans la prévient: «Toi, tu vas perdre ta job...»

«J'aurais dû le croire, dit-elle aujourd'hui. Le lendemain, la rumeur courait que j'avais eu une aventure avec un autre gars.»

Au fil des jours, l'histoire enfle. Le jeune et ses amis se mettent à raconter qu'elle a distribué des faveurs sexuelles à la ronde: fellations, caresses, danses lascives dans les chambres. La vie de la jeune femme bascule: elle est suspendue sans pouvoir parler à qui que ce soit.

Quelques mois plus tôt, ses lettres de recommandation étaient des plus élogieuses: Chloé est «un actif précieux pour toute organisation», rigoureuse, compétente, autonome, «appréciée de tous» et d'un «professionnalisme sans reproche».

«Du jour au lendemain, je suis devenue la pire des épouvantables. Même le syndicat m'a dit que ça valait mieux pour moi de démissionner. J'étais jeune. J'avais une autre job. Je voulais juste sortir de cet enfer.»

Erreur. Son départ semble confirmer les rumeurs. Et quatre mois plus tard, en février 2009, la police débarque. Ses nouveaux employeurs sont avisés. L'un la congédie sur-le-champ. L'autre l'affecte à des tâches administratives.

Pendant ce temps, le téléphone de Chloé sonne jour et nuit. «J'avais des messages d'extorsion à tour de bras. Les gars disaient: "Si tu nous donnes 5000\$, on va admettre que c'est du gros niaisage." Ils voulaient sortir leur Cadillac de la fourrière. S'acheter un sofa. J'ai fini par déménager en catastrophe.»

Son avocat garde tous ces messages en vue du procès. Et lui conseille, comme tout criminaliste, de ne rien dire aux policiers.

Lors des interrogatoires, Chloé fulmine: dans les vidéos, ses supposées victimes se contredisent, dit-elle, ce dont témoignent certaines notes d'enquête obtenues par *La Presse*. Le délinquant qui a ouvert le bal affirme avoir surpris Chloé avec un autre. Quand cet autre nie, le premier se ravise et dit que tout s'est passé avec lui.

Un prétendu témoin, en échange de son récit, veut faire annuler des contraventions. Un autre garçon veut se faire amener chez le coiffeur.

Finalement, tout s'effondre à l'enquête préliminaire. Il n'y aura jamais de procès. En juin dernier, Chloé est enfin libérée des accusations qui pesaient sur elle.

«J'ai vécu deux ans d'enfer pour rien, résume-t-elle. Lors de mon dernier interrogatoire, j'étais enceinte de huit mois. J'ai vécu presque toute ma grossesse comme ça, et aussi les sept premiers mois de mon bébé. Ma mère a fait une crise cardiaque. Ça a été une catastrophe familiale.»

Plusieurs victimes

Des catastrophes pareilles, d'autres éducateurs en ont vécu. «Vu la nature de leur travail, les intervenants sont exposés aux règlements de comptes», explique Sylvie Théorêt, qui préside le Syndicat des travailleuses et travailleurs du centre jeunesse de Montréal.

M^{me} Théorêt parle en connaissance de cause. Des parents fâchés de son témoignage ont déjà poussé leur fillette à dire qu'elle avait abusé d'elle et de quelques autres. Tout était faux, mais elle a dû partir en congé de maladie tellement l'affaire l'a secouée.

«Quand cela arrive, tu voudrais le crier pour mettre tes collègues en garde, dit-elle. Mais il ne faut pas donner de mauvaises idées aux jeunes.»

De toute façon, le tabou est immense, dit-elle. «Tous ne demandent pas de l'aide. Ils préfèrent s'en aller parce que, comme les victimes d'agression sexuelle, ils ont honte. Ils se demandent pourquoi ça leur arrive à eux, ce qu'ils ont fait pour mériter ça.»

À Cité-des-Prairies, une éducatrice soumise à quelques mois d'angoisse par les

J12
29 MM

CHANEL

Nouvel modèle, diamètre 29 mm.
Montre en chronique high-tech* blanche, 40 diamants, 10 900 carats.
Cadrans noirs blancs, 8 index diamants.
*Heule Technologie

Disponible chez:

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 18	Monde	A 19 à 21
Astrologie du jour	AFFAIRES 17	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 16
Décès	AFFAIRES 17	Sudoku	AFFAIRES 4
Forum	A 22 et 23	Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 11	Bourses	AFFAIRES 14 et 15

Météo

Nuageux avec quelques flocons, maximum -6, minimum -17.
AFFAIRES 16

INCONDUITE SEXUELLE DANS LES CENTRES JEUNESSE



Pour les experts, la seule façon d'éviter les erreurs est de laisser toute la place à la police. Les dérapages surviennent lors des enquêtes internes, lorsque la rumeur enfle et que le jeune devient prisonnier de son histoire, selon l'expert psycholégal Hubert Van Gijsegheem.

PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

mêmes garçons que Chloé a eu un peu plus de chance. Les policiers lui ont offert de passer le test du polygraphe. Elle l'a réussi et a pu retrouver son poste. La direction a alors rencontré ses collègues pour dissiper les soupçons et les mettre en garde contre les manigances des jeunes.

Dans les Laurentides, un éducateur de 33 ans s'est plutôt battu pour retrouver son poste en 2006. Une adolescente disait avoir été victime d'attouchements. La police a jugé la preuve insuffisante pour porter des accusations. Une semaine plus tard, le cen-

Hubert Van Gijsegheem. «Même lorsqu'on est innocenté, retourner dans son milieu est généralement impossible. C'est un drame épouvantable dont on ne sort jamais. Il y a trop de gens heureux d'y croire. Dans mes causes, j'ai vu plusieurs tentatives de suicide et de réels suicides.»

«À Cité-des-Prairies, dès que le doute est semé, tu es cuit. Il y a des cliques, un manque de solidarité et une violence psychologique incroyables», renchérit quelqu'un qui n'a pas été accusé, mais qui a vu de près ce qui s'est produit avec d'autres.

«J'ai vécu deux ans d'enfer pour rien. Lors de mon dernier interrogatoire, j'étais enceinte de huit mois. Ma mère a fait une crise cardiaque. Ça a été une catastrophe familiale.»

tre jeunesse a tout de même congédié l'éducateur sous prétexte que «rien ne pouvait démontrer que la version de (la jeune fille) était impossible». Le tribunal d'arbitrage a plutôt conclu que l'histoire était invraisemblable, d'autant plus que l'adolescente avait déjà la réputation d'être avide d'attention et de fabuler.

De retour au centre jeunesse, l'éducateur va bien, assure son syndicat, mais ses souvenirs sont trop douloureux pour qu'il en parle.

De tels dénouements sont rarissimes, constate le témoin expert et psychologue

Une jeune éducatrice aurait même porté des griefs contre des collègues qui avaient colporté toutes sortes de ragots après qu'un père eut prétendu l'avoir vue assise sur les genoux de son fils, lors d'une visite.

Chloé rêve elle-même d'obtenir justice. Par exemple, de poursuivre au civil pour atteinte à sa réputation. «Pour le moment, c'est impossible, dit-elle. Me défendre m'a coûté très cher. Je dois encore de l'argent à mon avocat...»



Pour joindre notre journaliste :
mcm@lapresse.ca

MIEUX PROTÉGER LES RÉPUTATIONS

MARIE-CLAUDE MALBŒUF

«On manque cruellement d'intervenants. S'ils quittent leur emploi à la suite de calomnies, tout le monde est perdant: eux, la société et les enfants.»

Pour Jon Bradley, professeur à la faculté d'éducation de l'Université McGill, on est passé d'un extrême à l'autre en matière d'agressions sexuelles. «On doit protéger les jeunes sans tenir pour acquis que tous les enfants disent vrai. Les agressions atroces du passé ne doivent pas nous faire oublier que l'adulte n'est pas systématiquement coupable», dit-il.

«On passe notre temps à voir les jeunes s'exhiber, à se faire harceler par des propositions indécentes. Ils nous menacent. Je ne comprends pas qu'on les croie plus que nous!» s'indigne justement Chloé.

Depuis quelques années, le professeur Bradley dénonce les fausses accusations dont sont souvent victimes les enseignants masculins. «Les intervenants sont encore plus vulnérables, dit-il, puisqu'ils travaillent avec une clientèle difficile qui peut vouloir se venger.»

Interrogé à ce sujet, le centre jeunesse défend son approche. D'abord, pour éviter tout conflit d'intérêts, on confie les délicats dossiers sexuels à un autre centre jeunesse et on avise d'emblée la police, indique Géhane Kamel, coordonnatrice aux relations de travail.

«Les équipes qui se consacrent aux enquêtes institutionnelles sont expérimentées. Elles en ont vu d'autres dans les CPE, dans les écoles. On se fie à leur expérience.»

D'ailleurs, on ne croit pas les jeunes à tout coup, précise M^{me} Kamel. «Dans plusieurs dossiers, on conclut qu'on nous a menés en bateau.»

Par contre, lorsqu'on croit le contraire, «on ne peut pas courir de risque», dit-elle. «Notre vocation est de protéger les enfants. Si ça peut arriver qu'on se trompe dans 1% des cas, j'aime mieux cette erreur-là que mettre un enfant en situation de danger.»

«La situation n'est jamais parfaite nulle part, mais l'employeur a fait de grands efforts pour s'ajuster», concède Sylvie Théorêt, présidente du Syndicat des travailleuses et travailleurs du centre jeunesse de Montréal. «Du côté policier, il faudrait par contre que ce soit plus court, dit-elle. Quand ça dure des mois et des mois, c'est inhumain. Ta vie s'arrête.»

Pour les experts, la seule façon d'éviter les erreurs est justement de laisser toute la place à la police. Les dérapages surviennent lors des enquêtes internes, lorsque la rumeur enfle et que le jeune devient prisonnier de son histoire, explique l'expert psycholégal Hubert Van Gijsegheem.

«D'abord, le jeune ne veut pas perdre la face. Puis, il finit par croire à son histoire à force de voir les adultes s'y intéresser. Ça la valide. Quand la police arrive, cela a l'air si senti qu'il est difficile de douter.»

Les enquêteurs trop zélés, les jeunes qui ont manifestement menti, les parents qui en rajoutent sur l'internet: tous doivent être sanctionnés, suggère le professeur Bradley.

«Il faut les dissuader d'agir ainsi. Pour l'instant, on voit des gens dont la réputation et la vie ont été ruinées et qui ne peuvent même pas compter sur des excuses.»

UN DÉBUT DE CONTRE-ATTAQUE

Les fausses accusations d'agression sexuelle sont beaucoup plus fréquentes qu'on ne le croit. Du côté des enseignants masculins, un sur sept en a été victime, selon une récente étude de l'Université Nipissing, en Ontario. Lorsque les jeunes se plaignent de sévices, trois fois sur quatre, rien n'est prouvé, révèle la même étude. Une enquête du quotidien britannique *Daily Telegraph* et les données d'une association française d'enseignants, l'Autonome de solidarité, confirment cette réalité.

Résultat: les victimes commencent à se liguer. En Angleterre, elles peuvent se joindre à *Falsely Accused Carers and Teachers* ou à *People Against False Accusations of Abuse*. En Suisse, à *sos-fausses-accusations.ch*.

— Marie-Claude Malboeuf



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

ACTUALITÉS

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Un expert en éthique embauché sans appel d'offres



FABRICE DE PIERREBOURG
EXCLUSIF

La CCQ a fait fi de ses propres directives en matière d'attribution de contrats en s'attachant les services d'un éminent spécialiste en éthique sans passer par le processus d'appels d'offres, a appris *La Presse*.

M^e Donald Riendeau a reçu la somme de 90 126 \$ entre les mois de mai et septembre 2010 pour des « services-conseils en éthique et déontologie » facturés à l'heure.

La CCQ nous écrit ceci: « Nous vous confirmons qu'il existe un contrat intervenu entre la CCQ et M^e Donald Riendeau [...] accordé sans appel d'offres conformément à notre politique sur les contrats de biens et services. »

La *Politique sur les contrats de biens et de services* de la CCQ prévoit que tous les contrats

de services professionnels de 25 000 \$ à 100 000 \$ doivent être adjugés à la suite d'un appel d'offres sur invitation et de « façon générale » auprès de trois fournisseurs. Cela pour respecter les « principes fondamentaux » de sa politique, qui sont la « concurrence », la « transparence » et « l'économie ». Le point 1 de

dérée comme des « détails confidentiels ».

Ses premières factures ont été adressées à l'ex-directeur général André Ménard (remplacé récemment par Diane Lemieux); les suivantes à M^e Michel McLaughlin, secrétaire général de la CCQ.

Même discrétion lorsqu'on demande le contrat de

et difficiles à déterminer à l'avance. « On ne vend pas du bois. [...] Il est pratiquement impossible d'être à forfait et d'avoir des appels d'offres précis comme dans les domaines juridiques », dit-il.

Même s'il considère qu'il est « important d'être en compétition », M^e Donald

« On ne vend pas du bois. [...] Il est pratiquement impossible d'être à forfait et d'avoir des appels d'offres précis comme dans les domaines juridiques. »

— M^e Donald Riendeau, spécialiste en éthique embauché par la CCQ

cette politique indique qu'il faut privilégier « la formule de contrat à forfait chaque fois que possible ».

Information caviardée

Les documents obtenus par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information ont été caviardés afin que l'on ne puisse pas voir le nombre d'heures de travail de M^e Riendeau. La nature de son travail est consi-

M^e Donald Riendeau. La CCQ invoque la protection du secret professionnel « en vertu de l'article 9 de la Charte des droits et libertés de la personne ».

Expertise rare et urgence

Lors d'un entretien téléphonique suivi d'un long courriel explicatif, M^e Riendeau a expliqué que « les services en éthique font souvent partie des expertises pointues

Riendeau indique que son cas fait partie des « exceptions » prévues aux directives d'adjudication des contrats de la CCQ, notamment parce qu'il est considéré comme un « service juridique ». « Il y avait une certaine urgence à cause de dossiers très chauds, dit-il. La CCQ voulait aussi quelqu'un d'externe à l'organisation, d'une grande disponibilité et qui rendrait des comptes

au PDG. Il leur fallait aussi un avocat afin d'être certains que la confidentialité serait respectée. »

Il vante aussi son savoir-faire dans le domaine: « Il m'arrive de procéder à un diagnostic des conflits d'intérêts dans une organisation. Expertise que je suis l'un des seuls à posséder au Québec. Parfois, cela me prend 10 jours de travail alors que, d'autres fois, il est question de 30 jours. »

Déontologie, éthique et saine gestion

André Martin, porte-parole de la CCQ, fournit plus de détails sur le rôle de M^e Riendeau: « Il a été embauché pour développer et mettre en place différentes politiques et pratiques en matière de déontologie, d'éthique et de saine gestion. Il doit émettre des avis et formuler des recommandations, suggérer des encadrements appropriés [...]. Il traite toute demande provenant de membres du personnel relativement à des questions éthiques et déontologiques. »

M. Martin ne nie pas qu'il existe d'autres experts de l'éthique au Québec, comme René Villemure ou M^e Jean Héту, mais il indique que son organisme « était déjà en contact » avec M^e Riendeau. « Et notre nouvelle présidente est très satisfaite de son code d'éthique », conclut-il.

— Avec William Leclerc

Pour joindre notre journaliste: fdpierrebourg@lapresse.ca

Naissance d'un « bébé-médicament » en France

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Un premier « bébé-médicament », qui permettra de soigner l'un de ses aînés pour lequel il est un donneur compatible, a vu le jour en France dans un hôpital de la région parisienne, ont annoncé les professeurs René Frydman et Arnold Munnich.

N'étant pas atteint de la grave maladie dont souffrent ses aînés, le petit garçon, né le 26 janvier, permettra de soigner l'un d'eux pour lequel il est un donneur compatible.

Le petit Umut — « espoir » en turc — Talha, qui pesait 3,6 kg à sa naissance, est « en très bonne santé », a indiqué René Frydman.

Ce « bébé-médicament », que les spécialistes appellent « bébé du double espoir », est né par fécondation in vitro après un double diagnostic génétique préimplantatoire (DPI) permettant le choix des embryons. L'un des deux embryons transférés, exempt de la maladie et d'un groupe compatible avec un des aînés, s'est développé jusqu'à terme.

La procédure de double diagnostic a permis de s'assurer d'une part que l'enfant n'avait pas la grave maladie génétique (bêta-thalassémie) dont souffrent les premiers enfants de la famille, mais aussi qu'il pouvait être donneur compatible avec l'un de ses aînés malades.

Cette compatibilité des tissus (HLA) permet d'envisager ultérieurement une greffe de sang du cordon ombilical qui a été prélevé après sa naissance, afin de soigner un de ses aînés.

La bêta-thalassémie est une maladie génétique grave et invalidante. Cause d'anémie, elle nécessite des transfusions sanguines répétées pour maintenir le malade en vie.

Il y a déjà eu des naissances de « bébé-docteurs » dans le monde, mais c'est une première en France.

Les États-Unis ont commencé il y a une dizaine d'années, et quelques naissances ont été signalées plus récemment en Europe, en Belgique (les deux premiers annoncés par l'hôpital universitaire de l'AZ-VUB, près de Bruxelles, en 2005) et en Espagne (une naissance en 2008).



CAPITAL
100 %
GARANTI

EXCLUSIF À DESJARDINS

LE PLACEMENT GARANTI À TAUX BONIFIÉ « 5 DANS 1 » :
UNE EXCELLENTE MANIÈRE DE RÉALISER VOS PROJETS.

Un placement rachetable dont le capital et le rendement sont garantis pendant 5 ans. Vous pouvez ainsi investir à long terme tout en profitant annuellement de l'évolution des taux et d'une bonification fixe.

Rencontrez votre conseiller de Desjardins pour en discuter et ajouter ce placement à votre REER ou à votre CELI.

PLACEMENT GARANTI
À TAUX BONIFIÉ « 5 DANS 1 »

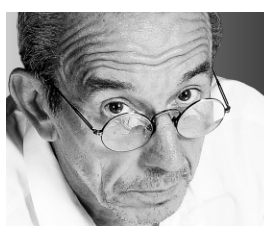
1 800 CAISSES desjardins.com/ReerCeli

Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Le rendement peut varier d'une année à l'autre, car les taux de l'épargne à terme d'un an peuvent augmenter ou diminuer. Le rendement total du placement ne sera connu qu'à l'échéance. Le placement est rachetable ou convertible chaque année à certaines conditions.

La mort blanche



PIERRE FOGLIA
CHRONIQUE

Il a neigé toute la nuit. Une neige très lourde, mouillée, collante. Deux ou trois degrés de plus, c'eût été de la pluie. Dieu sait que j'eusse applaudi à de la pluie. Juste pour dire comme ce pays ne sait plus où est sa tête, où est son cul, on a même entendu le tonnerre, il y a eu des éclairs comme dans un orage au mois d'août.

Le lendemain matin, il y avait dans ma cour 35 cm de cette neige lourde et fondante mais qui ne fondrait pas. Il me fallait l'enlever. Oui, j'ai une souffleuse, mais elle ne monte pas sur les toits – ni sur celui de la maison ni sur ceux de la grange et du garage. Elle ne va pas sur les galeries. Elle ne passe pas dans les entrées trop rabeuses du garage et de la remise à bois.

J'ai pris ma pelle moyenne. Celle qui fait 16 po d'emplacement. J'ai levé une première pelletée, j'ai calculé 6 kg par pelletée, 6 pelletées à la minute, 3 heures pour les

toits, les galeries, les entrées... Calculez, cela fait 1000 pelletées, 6000 kg. Six tonnes de neige déplacée.

Plus une heure et demie de souffléuse.

La nuit tombait quand j'ai eu tout terminé. Je me suis endormi en écoutant le Super Bowl. C'était dimanche, donc. Je ne suis pas allé courir. Je n'ai pas écouté le Super Bowl. Je n'ai pas lu. Je n'ai pas écrit.

Trois jours avant, mercredi, il en était tombé 40 cm.

Aujourd'hui, lundi, tandis que je vous écris, il neige un petit peu.

J'essaie de me raconter que j'habite une banlieue effarée, la tour F, appartement 1123, place Maurice-Thorez, à Sainte-Moise-le-Petit. Aimerais-tu mieux cela, Foglia, la tour F, le cagibi 1123 à Sainte-Moise-le-Petit? Des graffitis dans l'entrée, Allah est grand, les seins de la moukère sont tout petits. Préférerais-tu ça à ta ban-

quise? La place est éclairée de lampadaires imitation lampe à pétrole. Des Africains sortent de la galerie marchande voisine. C'est ça que tu veux? Quel temps y fait, là-bas? Y pleut.

Tu me tentes.

LA TOLÉRANCE — Disons que je serais un père de famille dans la quarantaine et que j'aurais des enfants qui feraient du ski acrobatique. Ici, il faut que je fasse très attention à ce que vais dire. Je cherche une image juste. O.K., je l'ai.

Vous savez comment sont les parents quand ils découvrent que leur fils est gai? J'entends un bon parent, un bon papa, pas un tata homophobe, pas le genre qui crierait mon crisse de fif, j'veux plus te voir chez nous. Non. Le genre posé, réfléchi. Qui dirait: c'est correct, mon fils, je te prends comme tu es, je t'aime anyway, tu peux venir avec ton chum à la maison, tu même peux dormir avec. Une affaire, par exemple: ne vous embrassez jamais devant moi.

Je serais ce papa-là. Très tolérant mais ferme sur les limites de la décence à ne pas franchir.

Eh bien, je serais exactement ce même genre de papa avec mes enfants qui feraient du ski acrobatique. J'applaudirais à

leurs médailles même si, tout au fond de moi, je penserais que c'est bien le moindre des choses vu qu'ils sont à peu près 88 à pratiquer ce sport-là dans le monde, dont 87 au Canada. Je resterais positif, je leur dirais: c'est pas grave si c'est pas vraiment du sport, au moins, ça vous fait jouer dehors. Une affaire, par exemple: gagnez toutes les médailles que vous voulez, accrochez-les où vous voulez (sauf dans le salon), dormez avec, mais que je ne vous voie jamais – vous m'entendez? ja-mais – photographiés dans le journal, debout sur un podium en train de mordre votre médaille comme ce Bororo qu'un anthropologue avait ramené d'Amazonie et qui, rendu au restaurant, à Londres, s'était mis à mordre son assiette avant qu'on ait eu le temps de mettre quelque chose dedans. Ja-mais, c'est clair?

Je serais ce papa-là. Tolérant mais ferme sur les limites de la décence à ne pas franchir.

Et ce matin, lundi, j'ouvrais mon journal en commençant comme d'habitude par la section des sports. Je tombais sur la photo de la page 7. Je décrocherais le téléphone.

C'est toi, papa? Oui, c'est moi, calvaire. Qu'est-ce que je vous ai dit?

LE MENTEUR QUI DIT VRAI — Vous aimez le vélo. Vous n'aimez pas particulièrement le vélo, mais vous aimez le sport. La question du dopage vous intéresse. Vous aimez Lance Armstrong. Vous n'aimez pas Lance Armstrong. Vous vous êtes toujours demandé c'était quoi au juste, cette bibite-là. Vous pensez qu'il s'est dopé toute sa carrière. Vous pensez que non. Ce sont toutes d'excellentes raisons de lire l'entrevue que Floyd Landis a accordée il y a quelques jours à un journaliste irlandais ancien coureur de vélo, Paul Kimmage. Une entrevue de plus de sept heures que vous trouverez sur le site de *NY Velocity* (nyvelocity.com/content/interviews/2011/landiskimmage).

Une entrevue qui figure dans le top 10 de mes lectures sportives à vie. Excusez la trivialité du cliché: du bonbon. Pour mémoire, Floyd Landis a gagné le Tour de France 2006 avant d'être accusé de dopage. S'est défendu avec hargne pendant presque quatre ans, a entraîné en cour et dans la boue ceux qui l'accusaient (dont «notre» Christiane Ayotte), a écrit un livre pour proclamer son innocence... pour finalement reconnaître l'an dernier qu'il se dope à la planche depuis 2002.

C'est donc un redoutable menteur qui parle. Pourtant, on le croit! Enfin, moi, pour l'essentiel, je le crois. Pourquoi? Je vais vous faire frémir: parce que, cette fois, il dit le pire.

EXAMENS CARDIOLOGIQUES

Des appareils d'imagerie médicale augmentent légèrement le risque de cancer

MATHIEU PERREAULT

Les appareils d'imagerie médicale utilisés en cardiologie augmentent légèrement le risque de cancer, selon une étude montréalaise. Ces résultats renforcent le débat sur l'impact de l'utilisation croissante de l'imagerie médicale.

Un ou deux examens comme une angiographie ou une tomographie, entre autres, augmentent le risque de 3 %, selon les chercheurs de l'Université McGill, qui ont étudié les dossiers de 83 000 patients québécois suivis pendant 5 ans.

«Depuis les 10 dernières années, il y a une explosion de l'utilisation de l'imagerie médicale», explique Louise Pilote, l'auteure principale de l'étude, publiée dans le *Journal de l'Association médicale canadienne*. «C'est souvent fait



PHOTO JOHN GUILLEMIN, ARCHIVES BLOOMBERG

Un ou deux examens comme une tomographie, entre autres, augmentent le risque de cancer de 3 %, selon des chercheurs de McGill.

pour des raisons de dépistage plutôt que de traitement. C'est particulièrement évident aux États-Unis, où on peut faire des tests dans les centres commerciaux, mais on le voit ici aussi. On fait des tests de routine après une admission pour une pneumonie ou un

infarctus. Les techniciens en radiologie portent tous un capteur de radiations, mais il n'y a pas de monitoring des patients. Notre étude est l'une des premières à démontrer ce lien. Nous ne voulons pas faire peur, simplement rappeler qu'il faut toujours voir quels

sont les bénéfices de ce genre de tests. Il faut faire très attention, surtout en dépistage.»

Matthew Mercuri, chercheur de l'Université McMaster à qui le *JAMC* a demandé d'écrire un commentaire sur l'étude de la D^{re} Pilote, indique justement que les risques accrus seront observables à l'échelle de la population plutôt que des individus, puisqu'ils sont faibles. La D^{re} Pilote réplique que son étude sous-estime peut-être ces risques.

Moins d'expositions

Pour calculer la dose de radiations des différents examens cardiologiques subis par les patients, l'épidémiologiste montréalaise a utilisé des données recueillies en 2005-2007 aux fins d'une étude publiée en 2009. Or, M. Mercuri souligne justement que les radiations émises par les examens

cardiologiques ont été divisées par 10, dans les dernières années.

«Je ne pense pas que ces nouveaux appareils soient très répandus pour le moment mais, au fur et à mesure que les hôpitaux remplaceront leur équipement, on verra des expositions moins élevées», a expliqué M. Mercuri à *La Presse*. D'ici là, on constate que plusieurs hôpitaux appliquent de nouveaux protocoles pour limiter l'exposition aux radiations.»

Les appareils étudiés par la D^{re} Pilote émettaient des radiations de 7 à 15,6 millisieverts (mSv, l'unité de mesure des radiations), alors que celles des nouveaux appareils vont de 1 à 3 mSv, selon M. Mercuri. Les tests comme la mammographie ou la radiographie émettent moins de 1 mSv. Chez le dentiste, les rayons X sont encore moins forts, environ 0,038 mSv, selon l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec. Santé Canada recommande de limiter à 1 mSv par année l'exposition des patients et à 20 mSv par année celle des travailleurs.

Selon une étude publiée en 2009, le nombre de tests par imagerie médicale est passé de 42 à 163 par 1000 bénéficiaires par année aux États-Unis.

UNE TEMPÊTE N'ARRÊTE PAS LE PLAISIR.

BMW EfficientDynamics
Moins d'émissions, plus de plaisir.

Le BMW 328i xDrive 2011

MENSUALITÉS À LA LOCATION

508 \$**

ACOMPTE DE 0 \$

TAUX À LA LOCATION

2,9 %

JUSQU'À 48 MOIS

TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS FRAIS. UNE VALEUR DE :

1 600 \$*

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS.

4 ans ou 80 000 km*

Le BMW 328i xDrive Édition Exécutive 2011

MENSUALITÉS À LA LOCATION

598 \$**

ACOMPTE DE 0 \$

TAUX À LA LOCATION

2,9 %

JUSQU'À 48 MOIS

TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS FRAIS ET UN RABAI SUR L'ENSEMBLE EXÉCUTIF D'UNE VALEUR DE :

3 200 \$*

L'ENSEMBLE EXÉCUTIF COMPREND: SYSTÈME DE NAVIGATION BMW, VOLANT GAINÉ EN CUIR, CONTRÔLE DE DISTANCE EN STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE ET PLUS ENCORE.

Montréal
BMW Canbec
4090, rue
Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

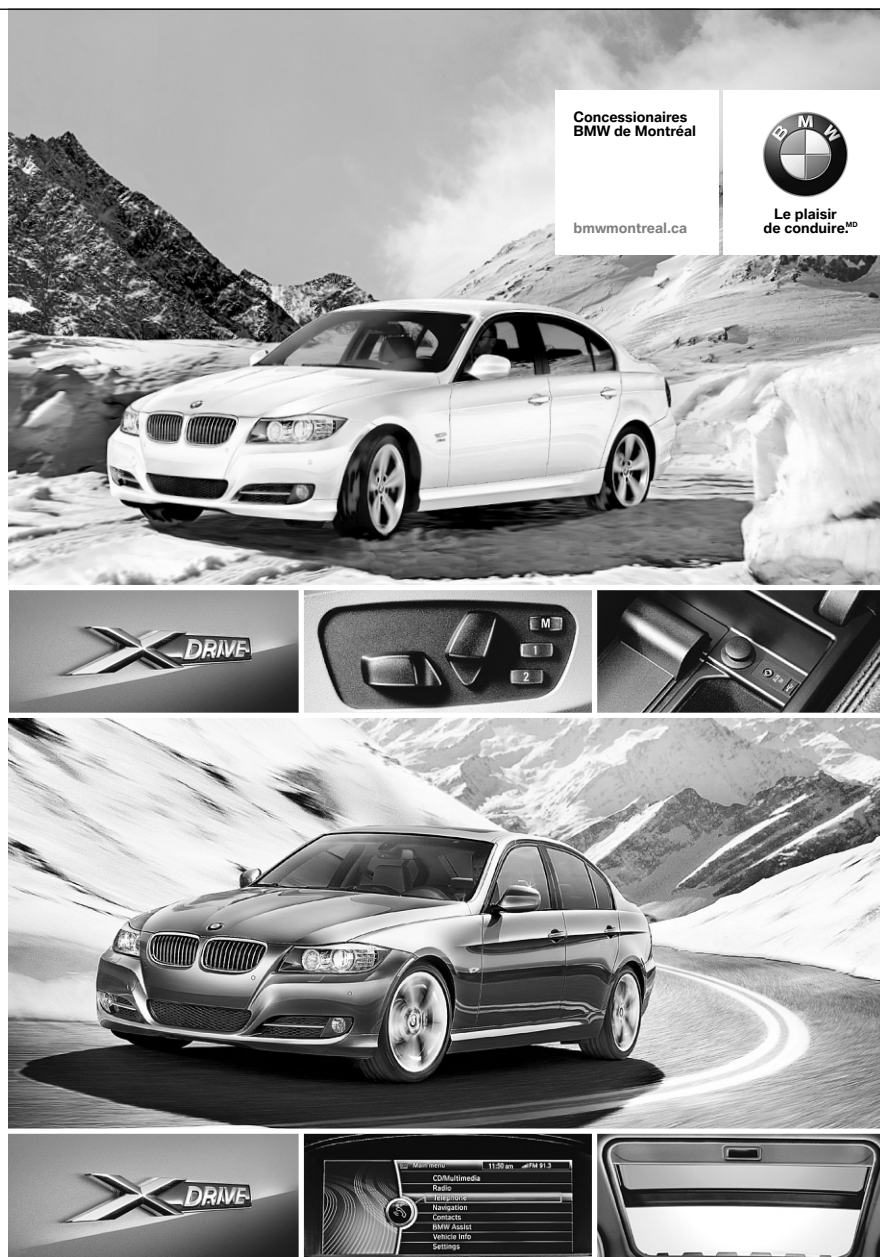
Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud
BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville
Hamel BMW
620, boul. de la
Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

West Island
BMW West Island
2000, aut.
Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwestisland.com



Le taux de location est celui offert par Services financiers BMW sur approbation du crédit uniquement quant au modèle ci-après cité en stock. BMW 328i xDrive / BMW 328i xDrive Édition Exécutive: le prix de vente est de 40 965 \$ / 47 915 \$. * Ce rabais est inclus dans les offres à l'achat et à la location. ** Pour une location de 48 mois avec un taux d'intérêt annuel de 2,9 % comportant une mensualité de 508 \$ / 598 \$ un montant de 3595 \$ / 3795 \$ est exigé à la signature du contrat de location, lequel montant inclut l'acompte (si applicable), un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement du véhicule. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 17 179 \$ / 20 167 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. L'obligation totale pour la location (incluant l'acompte) est de 26 894,51 \$ / 31 430,70 \$. Le kilométrage annuel autorisé est de 20 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Conditions générales: le concessionnaire peut louer (ou vendre) à prix moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Ces offres sont d'une durée limitée, mutuellement exclusives, sujettes à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 28 février 2011. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. Photo à titre indicatif seulement. † Les modèles BMW 2011 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. © 2011 BMW Canada Inc. «BMW», le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

MONTRÉAL PLUS

L'AMT récupère les anciens ateliers du CN

L'Agence prévoit construire un centre d'entretien pour ses trains de banlieue



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Le coût de construction du nouveau centre d'entretien de l'AMT a été estimé à 236 millions de dollars. Le début des travaux est prévu en cours d'année.

BRUNO BISSON

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) a pris possession des anciens ateliers ferroviaires du Canadien National (CN), au sud-ouest de Montréal, et prévoit dépenser 7 millions de dollars en travaux de décontamination pour y faire construire un centre d'entretien pour ses trains de banlieue.

L'agence gouvernementale, responsable du développement des transports en commun dans la région métropolitaine,

un siècle d'usages industriels lourds dans ce secteur de Pointe Saint-Charles.

Lors d'un entretien avec *La Presse*, le promoteur immobilier Vincent Chiara, président du groupe Mach, a justifié ce coût par la qualité du site et par la valeur de certaines transactions immobilières récentes et projetées sur des lots voisins, dans un marché immobilier en pleine effervescence.

M. Chiara a aussi ajouté que son entreprise a dû investir des sommes importantes afin

L'agence gouvernementale, responsable du développement des transports en commun dans la région métropolitaine, a versé 6,25 millions à titre d'indemnité provisoire à son ancien propriétaire, le groupe Mach.

a versé 6,25 millions à titre d'indemnité provisoire à son ancien propriétaire, le groupe Mach, dans le cadre d'une expropriation qui est toujours en cours.

Il ne s'agit toutefois pas d'un règlement définitif puisque le groupe Mach demande « près de 20 millions » pour les terrains et les ateliers ferroviaires, achetés du CN en 2006 pour la somme symbolique de 1\$, en raison de la contamination laissée par

de respecter les engagements qu'elle avait pris envers le CN d'assumer la responsabilité des polluants. Selon lui, le groupe Mach a dépensé environ 200 000\$ par mois en frais d'études, de gardiennage et d'assurances depuis le transfert de propriété, en 2006.

En prenant possession des lieux, en octobre dernier, l'AMT a toutefois pris à son compte la responsabilité du site, hautement contaminé au plomb et aux hydrocarbures.

Les engagements pris par le groupe Mach ont été transférés à l'agence provinciale.

L'AMT prévoit construire, d'ici à 2014, des ateliers modernes où seront réparées et entretenues une partie des locomotives et voitures de son parc de matériel roulant. Le coût de construction du nouveau centre d'entretien a été estimé à 236 millions. Le début des travaux est prévu en cours d'année.

Un premier appel d'offres a d'ailleurs été lancé par l'AMT, en janvier, pour la construction d'un chemin de chantier temporaire en gravier pour les camions.

Après la controverse

Le projet de l'AMT de faire revivre l'industrie ferroviaire, partie importante de l'histoire du quartier Pointe Saint-Charles depuis le XIX^e siècle, a été très bien reçu par la population de l'arrondissement du Sud-Ouest. Après la fermeture des ateliers du CN dans les années 90, le terrain a été occupé jusqu'en 2003 par la société ferroviaire Alstom.

Le terrain et les anciens ateliers du CN expropriés par le ministère des Transports du Québec au profit de l'AMT occupent environ 130 000 m² (ou 13 hectares), soit 40 % des terrains achetés du CN à la fin de 2005, par le groupe Mach.

L'ensemble de ces terrains totalisent presque 33 ha (soit juste un peu moins que la superficie du parc La Fontaine), au sud de la rue Wellington et à l'est de la rue Sébastopol. Ils s'étendent en direction sud jusqu'à la limite du Havre de Montréal et, à l'est, jusqu'au bassin Peel du canal de Lachine.

La vente de ces terrains au groupe Mach pour la somme symbolique de 1\$, il y a un peu plus de cinq ans, avait fait couler beaucoup d'encre. En échange de cette somme dérisoire, le promoteur prenait toutefois à sa charge un lourd héritage environnemental en raison de la contamination industrielle.

À l'époque, Vincent Chiara et ses associés projetaient de revendre les terrains à Loto-Québec pour 25 millions, après les avoir décontaminés. La société d'État prévoyait alors y déménager le Casino de Montréal en partenariat avec le Cirque du Soleil.

La possibilité qu'une maison de jeu soit construite près d'un secteur dont une grande partie des habitants ont des revenus modestes avait donné lieu à une mobilisation populaire surprenante qui a fait reculer Loto-Québec.

Depuis 2008, le groupe Mach et le promoteur immobilier Samson ont conçu un projet résidentiel majeur d'environ 800 logements sur une partie des terrains, qui comptera 30 % de logements sociaux, à proximité du Havre.

LE CHOIX LOGIQUE

L'atTRACTION INTÉGRALE

SUBARU

IMPREZA 2.5i 4 portes 2011
Groupe Tourisme

Location à partir de
299\$
par mois/48 mois Taxes en sus

Modèle illustré : Impreza 2.5i 2011

À LA LOCATION

0\$ dépôt de sécurité

km alloués : 24 000 km/année
km excédentaires : 0,10\$/km

À LA LOCATION[®] :

- Comptant exigé : 726,22 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de la location : 1 185,07 \$ (taxes incluses)

Disponible en version 5 portes

Équipement supplémentaire sur la Impreza 2.5i Groupe Tourisme 2011

- Chaîne audio incluant lecteur de CD monodisque et Bluetooth[®]
- Jantes exclusives de 16 po en alliage (au fini gris fusil)
- Volant et levier sélecteur gainés de cuir
- Toit ouvrant
- Dégivreur d'essuie-glaces
- Sièges chauffants
- Antibrouillards avant

FORESTER 2.5X 2011

Location à partir de
349\$
par mois/48 mois Taxes en sus

À LA LOCATION[®] :

- Comptant exigé : 1 385,93 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de la location : 1 993,62 \$ (taxes incluses)

Subaru est le fabricant japonais ayant connu la croissance la plus rapide en 2010, au Canada, pour une troisième année consécutive.

Meilleur choix sécurité[†]

INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY

Gamme Subaru 2011

Japonais et plus encore ! | www.quebec.concessionsubaru.ca

JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU

SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL

SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES

SUBARU BROSSARD BROSSARD

SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE

SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY

SUBARU DES SOURCES DOLLARD-DES-ORMEAUX

SUBARU RIVE-NORD BOISBRIAND

JOLIETTE SUBARU JOLIETTE

LACHUTE SUBARU BROWNSBURG

CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY

À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immobilisation (prix varie selon le client et les assurances en sus). Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou le bon marché. Offres applicables sur approvisionnement de crédit des Services Financiers Subaru par TCC. * Mention : Meilleur choix sécurité - pour tous les véhicules de la gamme Subaru. © 2011 Subaru of Canada Inc. Tous droits réservés. Subaru est une marque de la Subaru of America, Inc. (www.subaru.com). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux quatre essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC). (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». Pour plus d'information sur ces offres, visitez votre concessionnaire Subaru participant. Prohibé à titre indicatif seulement. Offres valables jusqu'au 28 février 2011.

ALIMENTATION

Pour ne pas hausser les prix, on réduit les formats



MARIE ALLARD

Vous n'avez pas rêvé. L'œuf de Pâques Cadbury est plus petit qu'avant, mais son prix n'a pas baissé. Alors que les cours des matières premières atteignent des records – ceux du cacao ont monté de plus de 25 % en deux mois, selon l'AFP – les fabricants sont nombreux à réduire les formats en douce.

« On vit un nouveau phénomène: comme les fabricants subissent beaucoup de pression avec la hausse du coût des intrants, ils s'adaptent en offrant une moins grande quantité, a dit à *La Presse* Sylvain Charlebois, spécialiste en politique et distribution alimentaire à l'Université de Guelph. C'est une stratégie un peu trompeuse pour le consommateur. »

« Il y a eu une légère réduction, de 39 à 34 g, du poids de l'œuf fondant Cadbury en 2009 », a confirmé hier Lynne Galia, porte-parole de Kraft Canada, propriétaire de Cadbury. Cette « légère réduction » équivaut à une baisse de 12,8 %, qui n'est pas passée inaperçue. Une page Facebook « Les œufs Cadbury ont drôlement rapetissé » a été créée et comptait hier 82 adeptes!

Cette réduction des quantités (*downsizing* en anglais) touche plusieurs produits: margarine, yogourt, céréales, barres tendres comp-



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Le poids de l'œuf fondant Cadbury est passée de 39 à 34 g en 2009. Cette réduction équivaut à une baisse de 12,8 %. Une page Facebook « Les œufs Cadbury ont drôlement rapetissé » a même été créée.

tent moins de grammes ou de millilitres pour un prix inchangé à l'épicerie. Exemple: le format des jus

sident aux communications des Industries Lassonde.

« Les gens veulent de la qualité à prix raisonnable, il faut

Emballages plus minces, mais plus hauts

« On déplore ça totalement, a commenté François

« Comme les fabricants ont beaucoup de pression avec la hausse de coûts des intrants, ils s'adaptent en offrant une moins grande quantité. C'est une stratégie un peu trompeuse pour le consommateur. »

— Sylvain Charlebois, spécialiste en politique et distribution alimentaire à l'Université de Guelph

Oasis réfrigérés est passé de 1,89 L à 1,75 L « avec les hausses des prix des concentrés en 2008 », a indiqué Stefano Bertolli, vice-pré-

donc trouver d'autres solutions que les hausses de prix », a-t-il fait valoir. Une stratégie que M. Bertolli appelle plutôt... *rightsizing*.

Décary-Gilardeau, analyste agroalimentaire à Option consommateurs. C'est une pratique qui n'est pas illégale, mais c'est choquant. »

Option consommateurs tente de répertorier les cas de réduction de quantités depuis deux ans. « Ce n'est pas facile, parce que les fabricants sont très habiles pour changer le format de façon inaperçue, a souligné l'analyste. Les emballages sont parfois plus étroits, mais plus hauts. »

« Toutes les entreprises le font, même s'il est extrêmement difficile de savoir quoi que ce soit, a observé M. Charlebois. C'est l'éléphant dans la pièce dont on ne veut pas parler. » Marie-Claude Bacon, directrice des affaires générales de Metro, n'a pas voulu confirmer la tendance. « Les personnes les mieux placées pour répondre sont les fabricants de marques nationales », a-t-elle indiqué.

Hausse de 10 % des ventes des magasins spécialisés

Seule solution: comparer le prix des produits pour 100 g, une information affichée dans les supermarchés. M. Charlebois souhaite que l'industrie alimentaire aille plus loin. « Le ratio quantité/prix devrait être clairement indiqué sur les emballages et en magasin », a-t-il suggéré.

Toutefois, les gens ne sont pas prêts à payer davantage, selon une étude récente de l'Université de Guelph. « Par contre, ils sont prêts à passer plus de temps à faire leurs achats alimentaires en allant à plusieurs endroits », a dit M. Charlebois. La preuve: les ventes des magasins d'alimentation spécialisés (fruiterie, poissonnerie, etc.) ont crû de 10 % depuis 12 mois, selon Statistique Canada. Au contraire, celles des détaillants ont baissé de 4 %.

« Les consommateurs sont prêts à sacrifier l'aspect pratique s'ils peuvent améliorer leur nutrition ou vivre une aventure gastronomique, a souligné le professeur. Cessons donc de vendre des calories, des prix, et tentons de vendre une valeur nutritive aux consommateurs. Éduquons-les. »

TRAUMA

CE SOIR 21H

AUTEURE : FABIENNE LAROUCHE • RÉALISATEUR : FRANÇOIS GINGRAS

ENVIRONNEMENT

EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE

Un éminent géologue sonne l'alarme

CHARLES CÔTÉ

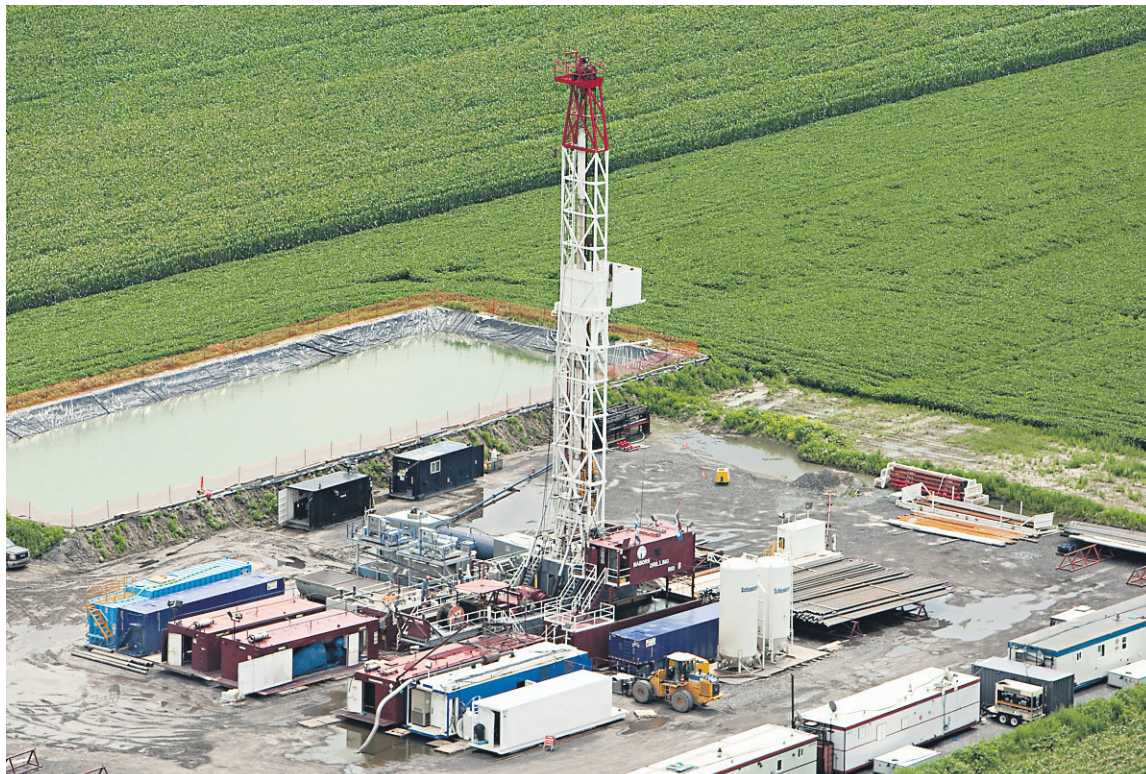
Si le Québec va de l'avant avec l'exploitation du gaz de schiste, il risque d'être aux prises à jamais avec la pollution de l'eau souterraine, selon le géologue Marc Durand, qui a enseigné pendant 25 ans à l'UQAM, jusqu'à sa retraite, en 1999.

Il croit que l'industrie sera partie depuis longtemps quand les problèmes apparaîtront. « Il faut prendre une échelle de temps comparable aux déchets nucléaires, dit-il. Il faut être capable de dire ce qui va se produire dans 50 ans, dans 200 ans. Une police d'assurance en ce sens serait prohibitive. Qu'ils aillent à la Lloyd's, à Londres, pour voir. »

« Le volet comptable du plan d'affaires de l'industrie du gaz de schiste n'inclut pas le coût de la prime de risque, dit-il. Et c'est pour ça qu'on parle de rentabilité, parce que le risque est repassé au gouvernement du Québec. »

Il affirme que la roche qui contient le gisement gazier, le shale d'Utica, sert actuellement de barrière contre les couches géologiques plus profondes, qui contiennent de l'eau très saline.

« Avec un forage à tous les kilomètres carrés, on va couvrir 10 000 km², dit-il. La quasi-totalité de la formation



Le géologue à la retraite Marc Durand juge qu'il vaudrait mieux attendre de connaître les conséquences de l'exploitation du gaz de schiste, et ainsi laisser passer une ou deux générations avant d'utiliser cette ressource.

de shale d'Utica sera fracturée. Le shale deviendra beaucoup plus perméable. Au moins 1000 fois, peut-être 1 million de fois. Et en dessous de l'Utica, il y a de l'eau très fortement saline et minéralisée, de 10 à 12 fois plus salée que l'eau de mer. Au-dessus de l'Utica, il y a le shale de

Lorraine, qui n'est pas une formation uniforme. On ne connaît pas beaucoup les fractures et les zones perméables dans le Lorraine.»

Il affirme que l'injection à très haute pression des liquides de fracturation peut perturber la séparation naturelle des eaux douces près de la sur-

face et des eaux qui deviennent de plus en plus salines à mesure qu'on pénètre en profondeur.

« C'est vrai que, dans un état naturel, il existe une telle stratification, dit-il. Mais si on modifie la perméabilité des couches et qu'en plus, on augmente la pression en profon-

deur, ça change complètement tout. L'eau saline va trouver des chemins, en plus de tout ce qu'ils auront injecté et qui n'aura pas été repompé – donc qui circulera aussi. »

M. Durand connaît bien la géologie du sud du Québec, en particulier le shale d'Utica: il l'a ausculté pendant le creusage du métro et de la conduite principale d'égout menant à l'usine d'épuration de Montréal. « On en avait profité pour faire des recherches parce que c'est rare d'avoir accès au sous-sol à aussi grande échelle. »

Il n'est pas rassuré par l'industrie, qui a remis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) des études réalisées au Texas et en Pennsylvanie.

Ces études montrent que les fissures produites pendant l'hydrofracturation se font à une profondeur telle qu'elles n'atteignent jamais la nappe d'eau potable souterraine, ou aquifère.

« Ça ne prouve rien, dit-il. Les graphiques ne montrent pas du tout la géologie entre la zone de microfracture et les aquifères près de la surface. On ne voit pas les failles naturelles et la nature des roches. L'eau a pu s'engouffrer par une fracture naturelle et aller beaucoup plus loin sans être détectée. »

Il doute aussi de la fiabilité à long terme de l'acier et du ciment utilisés pour construire les puits. « Ils essaient de boucher l'espace entre le tubage et le roc avec du coulis de ciment. Mais inévitablement, il y a des vides qui se créent, notamment quand on croise des veines d'eau. On a vu ça dans le creusage du métro. Il y avait des endroits où 1 m d'épaisseur de ciment disparaissait avant d'avoir le temps de durcir. »

Marc Durand accuse l'industrie d'appliquer « de tout temps et partout » une approche selon laquelle on « préfère prendre le risque de payer après coup pour des dommages ».

Les réparations qu'on peut faire aux puits défectueux ne diminuent pas le risque à long terme, dit-il. « Les sociétés font un colmatage pour faire une production tranquille, pour réduire les risques pour les travailleurs. Mais les puits sont là pour toujours. »

« Sur 20 000 forages, combien y aura-t-il de cas où le tubage sera corrodé, le coulis attaqué? Longtemps après la fin de l'exploitation, chaque année, on va découvrir qu'il y a des problèmes. »

Il accuse l'industrie d'appliquer « de tout temps et partout » une approche selon laquelle on « préfère prendre le risque de payer après coup pour des dommages ».

« C'est beaucoup moins cher ainsi. Il faut que les dommages soient trouvés: en géologie, ça se passe en profondeur, loin des possibilités d'observation directe. Ça prend des outils de détection de pointe, que seules les sociétés possèdent le plus souvent. »

« Les pires dommages s'établissent dans le long terme: l'industrie aura depuis longtemps plié bagage avant que ça commence à paraître et l'on ne pourra donc pas légalement faire un lien direct entre les deux. »

M. Durand aurait voulu témoigner au BAPE, mais il n'a pas produit son mémoire dans les délais requis. Il dit qu'il n'est pas concerné personnellement par l'enjeu, car il habite Shefford, où il n'y a pas de gisement de gaz de schiste.

Il se défend aussi d'être « anti-développement ». « Je me suis toujours trouvé du côté de ceux qui trouvent que les écologistes exagèrent, mais je sentais que j'avais des connaissances à partager au sujet des gaz de schiste, dit-il. »

Il préfère voir cette ressource laissée sur place, le temps d'une ou deux générations, quand on saura l'exploiter mieux et de façon moins risquée.

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et s'appliquant au modèle Equinox LS 2011 neuf (11F26/R7A). Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. L'Equinox de Chevrolet a été nommé choix sécuritaire par excellence de 2011 par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). Pour en savoir plus, visitez le www.iihs.org. 2. Prix à l'achat, transport (1 450 \$) et taxe de climatisation (100 \$) compris. Frais liés à l'inscription au RDRPM, droits et taxes en sus. Comprend un crédit de 1 000 \$ alternatif au programme d'options au choix et 750 \$ de rabais fidélité. Le rabais fidélité de 150 \$ s'accorde aux propriétaires de véhicules GM (Chevrolet, Buick, GMC ou Cadillac) qui ont acheté un véhicule GM neuf au cours des 30 derniers mois. Le véhicule doit être enregistré et assuré au nom du client pendant les 6 derniers mois. Offre en vigueur jusqu'au 2 mai 2011. 3. 181 \$ de mise de fond. Le rabais de 181 \$ s'applique à l'achat d'un véhicule GM neuf. Les particuliers recevront jusqu'à 1 000 \$ (avant les taxes) applicables à l'achat d'accessoires GM. L'installation non comprise. Cette offre ne peut être jumelée à certaines autres offres de la GM proposées actuellement. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excluant la région de Gatineau - Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegroupeetudiants.ca) et de GM Mobile. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

L'EQUINOX 2011



CHOIX SÉCURITAIRE PAR EXCELLENCE SELON L'IIHS¹, ET FIER DE L'ÊTRE.



PRIX À L'ACHAT

25 799\$²Comprend 1 000 \$ de crédit alternatif au programme d'options au choix, 750 \$ de rabais fidélité, le transport et la taxe de climatisation.³181\$³ AUX DEUX SEMAINES

0\$ DE MISE DE FOND

FINANCEMENT À L'ACHAT 72 MOIS

OBTENEZ

1 000\$

D'OPTIONS AU CHOIX⁴

Faites votre choix d'options pour votre tout nouvel Equinox de Chevrolet. Toit ouvrant, système de navigation, sièges en cuir, lecteur DVD et bien plus encore.

offreschevrolet.ca



LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS
160 000 KM*
*VÉHICULES PRÉVUS EN DURÉE DE GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTEUR/PROPULSEUR

Canada



CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE.



Plus de vols entre Montréal et Toronto. Tout au long de la journée.

Et ça commence le 2 mai, avec plus de vols desservant les destinations d'affaires canadiennes les plus populaires. Avec autant de flexibilité, vous irez où vous voulez, quand vous voulez.

Et ce n'est pas tout. Nous offrirons un accès rapide aux portes d'embarquement pour vous faciliter l'accès à bord. De plus, les invités voyageant entre Montréal et Toronto peuvent devancer leur vol le jour même, sans frais supplémentaires. Et si vous ratez votre vol, faites-le-nous savoir au cours des deux heures suivantes et nous vous en réserverons un autre, sans frais supplémentaires^A.

Plus de détails sur westjet.com.

La meilleure affaire pour vos voyages d'affaires.



Nous vous promettons d'être toujours à l'heure. Dès le 2 mai, si votre vol reliant deux des villes ci-dessus est retardé de plus de 30 minutes, nous vous offrirons un rabais de 50% sur votre prochain vol entre ces deux villes^B.

ACTUALITÉS

OPÉRATION SHARQC

Les Hells demandent l'arrêt des procédures

CAROLINE TOUZIN

Les membres et sympathisants des Hells Angels arrêtés dans la vaste opération SharQc veulent faire casser les accusations qui pèsent sur eux.

Le juge James Brunton, de la Cour supérieure, entend cette requête depuis hier au centre judiciaire Gouin, dans le nord de Montréal.

S'il l'accueille, tous les accusés seraient libérés. L'audience est frappée d'un interdit de publication.

Plusieurs médias contestent cette ordonnance, qui les oblige à ne divulguer que le titre de la requête, qui se lit comme suit: *Requête amendée en arrêt des procédures et en cassation de l'acte d'accusation direct pour abus de procédures, impossibilité de s'en défendre, délais déraisonnables et illégalité.*

Le juge Brunton a refusé d'entendre les arguments des médias, hier pour des motifs de prudence et d'efficacité. Il veut entendre les avocats des Hells sur le fond de leur requête en arrêt de processus

judiciaire avant de se pencher sur celle des médias. Il a tout de même reconnu l'importance des questions soulevées par les médias.

L'audience de la requête des Hells doit durer deux semaines. Le magistrat a d'ores et déjà annoncé qu'il rendra sa décision le 15 avril. C'est à ce moment-là qu'il entendra les arguments des médias.

«Au Québec, on utilise de plus en plus les superprocès. Il est important que la population en comprenne le fonctionnement. On pourra

en débattre le 15 avril», a dit M^c Christian Leblanc, qui représente *La Presse* et Radio-Canada dans cette requête.

Au total, 156 personnes sont inculpées notamment de meurtres, de tentatives de meurtre et de trafic de stupéfiants. Une vingtaine d'entre elles sont toujours recherchées par la police.

L'opération SharQc, qui s'est déroulée en avril 2009, est la plus vaste opération antimotards de l'histoire canadienne. Tous les accusés ont plaidé non coupable.

La seule femme arrêtée dans cette affaire, Mélanie Gauthier, avait reconnu sa culpabilité à des accusations de trafic de stupéfiants et de gangstérisme avant de se raviser le 24 janvier dernier.

Hier, une soixantaine d'accusés étaient dans le box, derrière une vitre. Leur présence n'était pas obligatoire à ce stade. Il y avait tellement d'avocats de la défense que certains ont dû s'asseoir du côté de la salle habituellement réservé à la poursuite.

FUMER DE LA MARI N'EST PAS UN DROIT RELIGIEUX



PHOTO TOM HANSON, LA PRESSE CANADIENNE

Un groupe religieux qui utilise la marijuana pour se rapprocher de Dieu ne pourra compter sur l'appui des tribunaux pour pratiquer son rituel. La Church of the Universe, qui considère la marijuana comme un sacrement, a été déboutée par la Cour supérieure de l'Ontario hier, alors qu'elle tentait d'être exemptée des lois canadiennes qui régissent l'usage de cette drogue. Le groupe envisage de porter la cause en appel. À droite sur la photo, le fondateur de l'Église, le révérend Michael Baldasaro, lors d'une conférence de presse à Ottawa en 1998.

Suspect abattu par la police à Beaconsfield

Patrick Saulnier avait un dossier criminel bien garni

CHRISTIANE DESJARDINS

Patrick Saulnier, cet homme de 27 ans qu'un agent du SPVM a abattu en fin de semaine après une introduction par effraction à Beaconsfield, avait un dossier criminel bien garni. Arrêté dans des circonstances semblables en 2009, il avait été libéré de prison récemment.

Son présumé complice, Dany Provençal, 31 ans, a comparu hier après-midi au palais de justice de Montréal, où il a été accusé sous 11 chefs en lien avec cette introduction par effraction.

La police a interpellé les deux hommes dans la nuit de samedi à dimanche. On les soupçonnait d'avoir été les auteurs d'une introduction par effraction qui venait de se produire dans une maison située au 380, rue Windermere. Réveillé par des bruits, le résidant de l'endroit, Carlos Birlain Noriss, aurait constaté que deux hommes dans la vingtaine avaient pénétré chez lui et cherchaient de la drogue. «L'un d'eux a tiré deux fois avec un fusil automatique», a raconté le père de famille à une journaliste de *La Presse*. Les intrus se seraient finalement rendu compte qu'ils s'étaient trompés de maison et seraient repartis. Ils ont fui à bord d'une Mercedes-Benz, mais celle-ci est entrée en collision avec une autre voiture un peu plus loin avant de s'enliser dans la neige. Les deux suspects sont partis à pied. Ils ont tenté d'échapper à la police en passant sur des terrains privés. Un peu plus tard, Saulnier a été abattu, mais on ignore dans quelles circonstances. L'enquête a été confiée à la Sûreté du Québec étant donné que le SPVM a été impliqué dans la mort du suspect.

Incident prémonitoire, à l'été 2009, Saulnier s'était fait arrêter dans des circonstances semblables. Une nuit d'août 2009, il avait commis un vol par effraction dans une épicerie Metro de Labrecque, au Saguenay, avec un complice. Le système d'alarme s'était déclenché, et les voleurs avaient fui en voiture. Sur le point d'être attrapés par la police, ils avaient abandonné leur véhicule pour

fuir à pied. Saulnier avait été arrêté, tandis que l'autre a pu s'enfuir dans les bois. On ne l'a jamais identifié.

Aimer être en détention

Depuis l'âge de 18 ans, Saulnier accumulait les condamnations, dont plusieurs pour introduction par effraction. Dès 2002, un rapport établi à son sujet signalait que le jeune homme aimait être en détention. «En sortant, sa seule ambition est de commettre des crimes pour y retourner», dit un article publié dans le journal *Le Quotidien* en novembre 2002. Le juge Jean-Paul Aubin aurait voulu donner une chance au jeune homme, mais ce dernier n'avait pas saisi les perches qu'on lui tendait. «En commandant ce rapport, je m'étais accroché à l'espoir d'un peu de positif qui m'aurait permis de vous éviter le pénitencier», avait signalé le juge. En prison, Saulnier a été l'objet de nombreux rapports disciplinaires. En liberté, il commettait d'autres crimes qui le ramenaient en prison, mais pas pour de longues périodes.

En février 2010, Saulnier a reconnu sa culpabilité à une série de vols dans de petits commerces et a été envoyé en cure fermée à la Maison Carignan. Selon un homme qui assistait hier à la comparution de Provençal, Saulnier était sorti de prison au début janvier et s'était établi à Longueuil. Il doute que ses amis, qu'il a connus en prison, aient voulu commettre un braquage de domicile, car ce n'est «pas leur genre» d'entrer dans une maison où il y a du monde, a-t-il laissé entendre.

Provençal, qui a lui aussi un lourd dossier criminel, est accusé d'introduction par effraction, de séquestration et de menaces de mort contre Carlos Birlain Noriss et Tiziana Damilio, de possession, d'utilisation et de manipulation d'une arme à feu ainsi que d'avoir braqué cette arme. Il fait également face à des accusations de conduite dangereuse, de délit de fuite alors qu'une personne était blessée, de méfait et de complot avec Saulnier ainsi qu'avec une autre personne non identifiée.

EN BREF

PQ: comparution de l'ex-attaché Jean Paquette

Jean Paquette, l'ancien attaché politique du député péquiste René Gauvreau, a comparu hier au palais de justice de Saint-Jérôme pour faire face à des accusations de vol. Il aurait dérobé 10 000\$. L'homme de 43 ans a été libéré sous certaines conditions. Il a notamment dû verser une caution de 1000\$ et s'est engagé à ne pas communiquer avec le député de Groulx. Paquette sera de retour en cour le 13 avril. Il avait quitté ses fonctions d'attaché politique l'automne dernier en raison d'allégations de malversations, et a été arrêté par la SQ vendredi.

— La Presse Canadienne

La CSST blâme Hydro-Québec

La Commission de la santé et de la sécurité du travail reproche à Hydro-Québec d'avoir agi de façon à compromettre la sécurité de travailleurs. Elle lui a remis un constat d'infraction à la suite d'une enquête sur le décès par électrocution d'un menuisier. Le 14 janvier 2010, Réal Dufour, employé chez Alauda Construction, a été électrocuté au contact d'une ligne électrique à moyenne tension. La CSST a estimé que la convention d'intervention près des lignes électriques entre Hydro-Québec et le maître d'œuvre a été transgressée.

— La Presse Canadienne

cégep

LE 1^{er} MARS
est la date limite pour présenter
une demande d'admission pour la
SESSION D'AUTOMNE
dans l'un des cégeps suivants :

Abitibi-Témiscamingue	Outaouais
Ahuntsic	Rosemont
André-Laurendeau	Saint-Hyacinthe
de Bois-de-Boulogne	Saint-Jean-sur-Richelieu
Champlain-Lennoxville	Saint-Jérôme
Drummondville	Saint-Laurent
Édouard-Montpetit	Shawinigan
Gérald-Godin	Sherbrooke
Granby Haute-Yamaska	Sorel-Tracy
Heritage	Trois-Rivières
John Abbott	Valleyfield
de Lanaudière	Vanier
- à l'Assomption	Vieux Montréal
- à Joliette	Institut de technologie
- à Terrebonne	agroalimentaire
Lionel-Groulx	Institut de tourisme
Macdonald College	et d'hôtellerie du Québec
Maisonneuve	École nationale du meuble et
Marie-Victorin	de l'ébénisterie à Montréal
Montmorency	

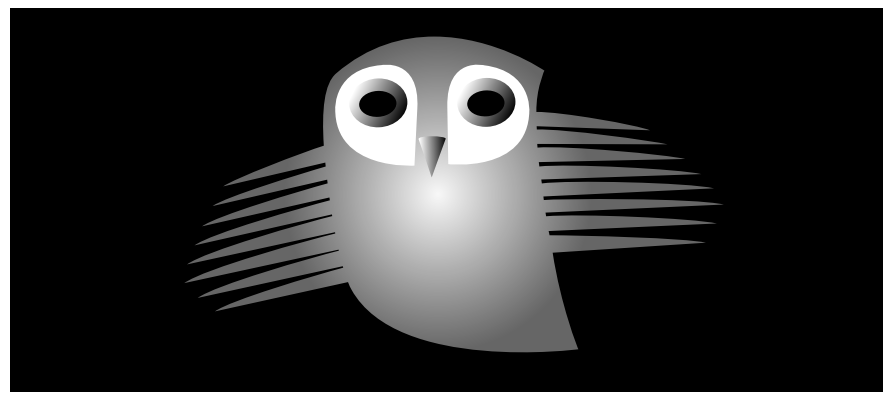
Demande d'admission par Internet :
<http://sram.omnivox.ca>

SRAM

Pour obtenir le Tableau des programmes offerts veuillez vous adresser à votre école, à l'un des cégeps ou au :

service régional
d'admission du montréal
métropolitain

Tél. : 514 271-2454

**Perdez 20, 30 ou 40 livres**

rapidement et sans avoir faim :
diète aux protéines ou basses calories

Nous vous proposons une solution efficace et durable.
Suivi assuré par des professionnels de la santé et de la nutrition

Montréal
6994, rue St-Denis 514 279-3999

Longueuil
644, Curé Poirier O. 450 679-4343

Laval
400, Saint-Martin O. 450 662-3222

Repentigny
405, Notre-Dame 450 470-1111

Saint-Hyacinthe
2587, Sainte-Anne 450 261-9898



CLINIQUE
Maigrir en Santé

Ligne sans frais : 1 888 853-9898

www.cliniquemaigririnsante.ca

Les tribunaux menacés de paralysie

Les procureurs de la Couronne et les juristes de l'État en grève aujourd'hui

DAPHNÉ CAMERON

Les activités des tribunaux seront pratiquement paralysées à compter d'aujourd'hui. Les 450 procureurs de la Couronne du Québec et les 1000 avocats et notaires à l'emploi du gouvernement ont déclenché la grève hier soir, insatisfaits des dernières offres du Conseil du Trésor.

« Ça suffit! » a déclaré hier le président de l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales du Québec (APPCP), Christian Leblanc. « Nous sommes à la table depuis cet automne avec des négociateurs du Trésor qui n'ont pas les mandats pour régler les problèmes. On a assez perdu notre temps... À moins que le premier ministre me réveille dans mon sommeil avec des offres acceptables, nous serons en grève demain (aujourd'hui). »

« Nous voulions discuter de solutions et éviter une grève, mais, à 18h30, l'employeur a unilatéralement mis fin à nos échanges », a ajouté le président de l'Association des juristes de l'État, Marc Lajoie.

Les négociations entre le gouvernement et les deux syndicats achoppent principalement sur la question salariale. L'échelle de rémunération des procureurs et juristes de l'État

« À moins que le premier ministre me réveille dans mon sommeil avec des offres acceptables, nous serons en grève demain (aujourd'hui). »

— Le négociateur Christian Leblanc

québécois est actuellement de 44 000 \$ à 100 000 \$ par année. Les plaignants demandent que les salaires soient ajustés à la moyenne canadienne, qui serait de 35 % à 40 % supérieure. Déjà, en 2002, une étude réalisée par l'Institut de la statistique du Québec avait conclu que l'écart entre les salaires versés au Québec et la moyenne canadienne était d'un peu plus de 32 %.

« Nous sommes un peu comme le plus gros cabinet d'avocats criminalistes au Québec et, comme tout cabinet d'avocats, on veut recruter les meilleurs éléments, a expliqué M^e Leblanc. On veut avoir la capacité d'être sélectifs. Ce n'est plus le cas. »

La présidente du Conseil du Trésor, Michèle Courchesne, a déclaré hier que les procureurs et les juristes devaient revoir leurs exigences à la baisse. « Il est évident qu'en toute équité pour l'ensemble des employés de l'État et dans la capacité de payer des contribuables, on ne pourra pas atteindre ce 40 % », a-t-elle déclaré lors d'un point de presse à Québec.

À son avis, le déclenchement d'une grève est prématuré. « Ce que je ne sens pas, c'est une volonté de négocier. Je sens une volonté d'exercer un droit de grève, ce que je déplore parce que nous n'avons pas fermé la porte à cette situation difficile qu'ils vivent. »

En matière de rémunération, la ministre affirme que l'offre du gouvernement reflète l'entente conclue en juin avec les 500 000 employés de la fonction publique, soit des hausses salariales de 6 % en cinq ans plus jusqu'à 3,5 % si la hausse du PIB est plus élevée que prévu. La minis-

tre laisse entendre que d'autres bonifications liées à la spécificité du travail de procureur de la Couronne ont été proposées, sans toutefois chiffrer ses offres.

L'APPCP réclame par ailleurs le recrutement de 200 procureurs de la Couronne supplémentaires. Dans sa dernière offre, le gouvernement aurait consenti à en embaucher 60, a dit M^e Leblanc. « En ce moment, la surcharge de travail est telle que les gens s'épuisent et tombent malades. Nous sommes le quart d'emploi dans la fonction publique qui présente le plus haut taux de congés de maladie liés au travail. »

Conséquences d'une grève

Une entente conclue devant le Conseil des services essentiels prévoit qu'en cas de grève, 50 procureurs de la Couronne seront désignés quotidiennement par l'employeur pour maintenir certaines procédures judiciaires. Les comparutions, les enquêtes sur mise

en liberté, les enquêtes préliminaires, les dossiers remis, les procès devant jury qui ont déjà commencé et l'audition des dossiers dont la date de prescription survient dans les 30 jours suivants ne seront pas touchés par le mouvement.

Environ 1000 avocats et notaires travaillent dans différents ministères et organismes gouvernementaux. Hier soir, le Conseil des services essentiels a notamment décidé que les avocats affectés aux travaux de l'Assemblée nationale devront poursuivre le travail. Des juristes affectés à des procédures urgentes dans un ou plusieurs ministères seront également obligés de se présenter devant le tribunal. Selon l'analyse de M^e Lajoie, plus de 80 % des juristes de l'État pourront débrayer.

Deux manifestations sont prévues aujourd'hui, l'une devant le parlement, à Québec, et l'autre devant le palais de justice de Montréal.

— Avec la collaboration de Paul Journet



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Christian Leblanc, président de l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales du Québec, en assemblée générale le 22 janvier.

QUE FAIT-ON QUAND ON REÇOIT UN NOMBRE RECORD DE PRIX LIPPER? ON REDOUBLE D'ARDEUR!

LES 16 FONDS SUIVANTS ONT REMPORTÉ LA PALME DANS LEUR CATÉGORIE RESPECTIVE :

Fonds Valeur Extrême-Orient Dynamique

Chuk Wong
Actions d'Asie-Pacifique (1 an et 10 ans)

Fonds diversifié d'actif réel Dynamique

Michael McHugh
Équilibrés canadiens d'actions (1 an)

Portefeuille de revenu équilibré Marquis

Marc St-Pierre
Équilibrés canadiens à revenu fixe (1 an)

Fonds Valeur européenne Dynamique

Chuk Wong et Benjamin Zhan
Actions européennes (1 an)

Catégorie Croissance mondiale

Power Dynamique
Noah Blackstein
Actions mondiales (1 an)

Catégorie mondiale équilibrée

Power Dynamique
Noah Blackstein
Équilibrés mondiaux neutres (1 an)

Catégorie Valeur EAFE Dynamique

Chuk Wong
Actions internationales (1 an)

Catégorie équilibrée tactique

Aurion Dynamique
Christine Horowski et Robert B. Decker
Équilibrés tactiques (1 an)

Fonds neutre de devises américaines

Power Dynamique
Noah Blackstein
Actions américaines (1 an)

Catégorie Valeur canadienne Dynamique

David Taylor
Actions en majorité canadiennes (5 ans)

Fonds de petites entreprises Dynamique

Oscar Belaiche et Jason Gibbs
Actions de PME canadiennes (5 ans)

Fonds Valeur équilibré Dynamique

David Taylor et Barry Allan
Équilibrés mondiaux neutres (5 ans)

Fonds Valeur américaine Dynamique

David L. Fingold
Actions américaines (5 ans et 10 ans)

Fonds Valeur du Canada Dynamique

David Taylor
Actions en majorité canadiennes (10 ans)

Pour la deuxième année consécutive, Fonds Dynamique a récolté le plus grand nombre de prix pour une même firme lors de la remise des Lipper Fund Awards 2011. Nous sommes extrêmement honorés de cette reconnaissance, qui vient prouver notre engagement à offrir aux investisseurs des rendements supérieurs à ceux du marché. Les prix Lipper sont décernés aux fonds qui ont excéllé en procurant de solides rendements corrigés du risque par rapport à la concurrence.



LIPPER
FUND AWARDS 2011
CANADA

POUR EN SAVOIR PLUS,
COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE CONSEILLER FINANCIER.
dynamique.ca

Fonds Dynamique
Investissez dans les bons conseils.

Tous ces fonds sont offerts en vertu de la série A. Les placements dans les fonds communs peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi ainsi que des frais de gestion et des charges. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; la valeur des parts [actions] change fréquemment et le rendement antérieur est susceptible de ne pas se répéter. ^{MD} Fonds Dynamique est une marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse et une division de Goodman & Company, Conseil en placements ltée. Filiale en propriété exclusive de Reuters, Lipper Inc. (« Lipper ») est un chef de file mondial qui fournit de l'information sur les fonds communs, des outils analytiques et des commentaires. Elle suit l'évolution de 130 000 fonds à l'échelle planétaire. Bien que Lipper déploie des efforts raisonnables pour veiller à l'exactitude et à la fiabilité des données figurant aux présentes, elle ne donne aucune garantie à cet effet. Les utilisateurs reconnaissent qu'ils ne se sont fiés à aucune garantie, condition ni déclaration fournies ou faites par Lipper. Toute utilisation des données à des fins d'analyse, de gestion ou de négociation des instruments financiers est à leur propre risque. La présente ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat des titres en question. © REUTERS, 2011. Il est interdit de copier, redistribuer ou publier le contenu des présentes sans le consentement écrit de Lipper. Pour obtenir de plus amples renseignements sur Lipper et les Lipper Fund Awards 2011, rendez-vous à www.lipperweb.com.

Résultats des tirages du
2011-02-07

Quotidien
3 003 01 06
4 0286 10 17 39

Triplex

banco 02 12 15 21 32
34 37 38 41 43
44 46 47 54 55
57 59 62 63 67

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
01 JUIN 65 CANCER

Extra 0713445

SPECIAL GALA
ACHÈTEZ VOTRE BILLET
DÈS MAINTENANT
ET COUREZ LA CHANCE
DE JOUER À LA TÉLÉ!
GALA LE 20 FÉVRIER!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Ce n'est pas tous les jours que le numéro 1 vous offre autant de 0.

0%
DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À
36 MOIS

0\$
D'ACOMPTE

SUR TOUS CES MODÈLES

LA NOUVELLE
COROLLA CE
2011

À PARTIR DE

194 \$

PAR MOIS
LOCATION 60 MOIS
Transport et préparation inclus
(droits, TPS et TVQ en sus)



RAV4 2RM 2011

À PARTIR DE **327 \$** PAR MOIS
LOCATION 60 MOIS
Transport et préparation inclus
(droits, TPS et TVQ en sus)



Modèle XRS illustré

Modèle Sport illustré

MATRIX 2011

À PARTIR DE **217 \$** PAR MOIS
LOCATION 60 MOIS
Transport et préparation inclus
(droits, TPS et TVQ en sus)



Modèle XRS illustré

À PARTIR DE

16 355 \$
Incluant un rabais
de 1750 \$

À PARTIR DE

14 840 \$

Incluant un rabais de 2000 \$

VENZA 2011

À PARTIR DE **399 \$** PAR MOIS
LOCATION 60 MOIS
Transport et préparation inclus
(droits, TPS et TVQ en sus)



Modèle V6 4RM illustré



STAR

Toyota est le premier fabricant d'une gamme complète de véhicules à inclure tous les éléments du Système de sécurité Star™ dans l'équipement de série de chaque véhicule 2011 neuf. Cette intégration de six caractéristiques de sécurité active a pour but de protéger les occupants en aidant le conducteur à éviter un accident dès le départ.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ

- VSC** Dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule
- TRAC** Régulateur de traction
- ABS** Système de freins antiblocage
- BA** Assistance au freinage
- EBD** Répartiteur électronique de force de freinage
- SST** Technologie d'arrêt intelligent

CELEBRATION
QUATRE MILLIONS VENDUS!

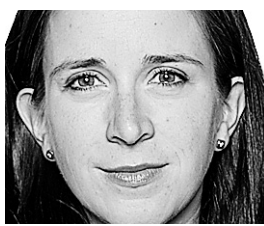
toyotaquebec.ca **Pensez plus, dépensez moins**™
Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. conditionnés à l'approbation du crédit par Toyota et en prenant possession entre le 1^{er} et le 29 février 2011 chez un concessionnaire participant ou vous pouvez obtenir tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. * Offres applicables aux modèles Corolla CE manuelle 2011 (BU42EM AA), Matrix manuelle traction avant 2011 (BU42EM AA), RAV4 2RM 2011 (ZF4DVP AA) et Venza 2011 (ZA3BBT AA) de base neufs en stock. Les mensualités tiennent compte des rabais de 2 000 \$ / 1 750 \$ / 1 000 \$ / 1 000 \$. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 0,07 \$ / 0,07 \$ / 0,10 \$ / 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Les montants totaux exigés avant le début de la période de location sont de 194,35 \$ / 217,39 \$ / 327 \$ / 399 \$. Les prix suggérés du fabricant avant rabais des modèles Corolla CE manuelle 2011 (BU42EM AA), Matrix manuelle traction avant 2011 (BU42EM AA), RAV4 2RM 2011 (ZF4DVP AA) et Venza 2011 (ZA3BBT AA) de base neufs en stock sont de 16 840 \$ / 18 105 \$ / 26 255 \$ / 30 970 \$, montants qui incluent des frais de transport et de préparation de 1 390 \$ / 1 390 \$ / 1 560 \$ / 1 560 \$ et la taxe sur le climatiseur de 0 \$ / 0 \$ / 100 \$ / 100 \$. Les prix suggérés du fabricant des modèles illustrés Corolla XRS 2011 (BU42EM AA), Matrix XRS 2011 (ME42EM AA), RAV4 2RM Sport 2011 (WF4DVP AA) et Venza V6 4RM 2011 (BR3BBT AA) neufs en stock sont de 24 725 \$ / 25 565 \$ / 30 005 \$ / 33 910 \$, montants qui incluent des frais de transport et de préparation de 1 390 \$ / 1 390 \$ / 1 560 \$ / 1 560 \$ et la taxe sur le climatiseur de 100 \$ / 100 \$ / 100 \$ / 100 \$. + Offre de financement à l'achat de 0 % allant jusqu'à 36 mois sur les modèles Corolla 2011, Matrix 2011, RAV4 2011 et Venza 2011 neufs en stock. À titre d'exemple, un montant de 20 000 \$ financé sur 36 mois à 0 % donne des mensualités de 555,56 \$ pour des frais de crédit de 0 \$ et une obligation totale de 20 000 \$. ** La remise aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$) peut différer selon le modèle. ™ Marque déposée de l'Association des concessionnaires Toyota du Québec. ™ Marque de commerce de Toyota Canada.

LES CONCESSIONNAIRES DU QUÉBEC

TOYOTA
faire toujours mieux

MONTRÉAL PLUS

Le progrès a-t-il une ville ?



MARIE-CLAUDE
LORTIE
CHRONIQUE

« Je vous invite à prendre le thé. »

Je ne connais pas vraiment l'homme à l'autre bout du fil, donc je n'ai aucune idée de son sérieux.

« Oui, le thé, si vous voulez me parler du manoir Redpath, allons y prendre le thé... »

O.K. C'est de l'ironie. Michael Sochaczewski, propriétaire de la fameuse maison en ruine du Golden Square Mile, n'a pas du tout envie de prendre le thé. Il en a juste vraiment marre qu'on appelle *mansion* le 3457, rue du Musée, terme qui évoque des idées somptueuses de demeures britanniques où l'on se perd entre les *crumpets* et le *darjeeling*.

« Il n'y a pas de *mansion*. Rien à sauvegarder », dit-il. Que des vestiges irréparables et un terrain où il aimerait construire une tour d'habitation.

Je ne connais pas vraiment l'homme. Mais quelque chose me dit que rien ne le fera changer d'idée au sujet de la préservation des briques et des corniches de cette construction Queen Anne. Ni lui ni son père, Amos, avec qui il fait équipe.

Voilà 25 ans qu'ils laissent se détériorer cette maison

bâtie en 1886. La conservation de l'architecture ancienne n'est de toute évidence pas leur tasse de thé. Ni l'architecture contemporaine, d'ailleurs.

Allez sur le site du *Suburban*, dont ils sont propriétaires, vous y verrez des images de l'immeuble qu'ils voulaient construire sur le terrain après avoir démoli la maison. Oui, cette tour qui dérogeait aux règlements municipaux, à laquelle les autorités ont finalement dit non. Dites-moi si cela ressemble aux constructions primées par les concours d'architecture internationaux.

Pour les constructeurs, il s'agit peut-être d'un immeuble d'habitation luxueux. Dans mon livre à moi, il s'agit surtout, essentiellement, d'une chose habitable de style faux vieux tape-à-l'œil. Cherchez une réelle réflexion, autant côté urbanisme qu'architecture, et bonne chance.

Non seulement la Ville a décidé à minuit moins une de ne pas autoriser une tour trop haute. Elle a aussi bloqué un projet sans intérêt pour la collectivité.

Démolir un vestige, c'est une chose qui peut être parfois nécessaire. Mais le rem-

placer par du clinquant vide de sens pour la cité? Non merci.

■ ■ ■

Montréal ne doit pas rejeter systématiquement tous les projets de démolition. La Ville doit respirer. Évoluer. Et il est peut-être effectivement trop tard pour sauver la maison Redpath.

Mais la Ville ne doit pas dire oui à tout investisseur prêt à ouvrir son portefeuille pour construire quelque chose susceptible de rapporter des impôts fonciers.

Démolir un vestige, c'est une chose qui peut être parfois nécessaire. Mais le remplacer par du clinquant vide de sens pour la cité? Non merci.

Les temps ont changé. La Ville doit réfléchir. La population s'attend à ce qu'elle réfléchisse sur ce qu'on démolit et ce qu'on construit de mieux, de porteur, à la place.

Si vous avez l'impression, comme moi, que, ces temps-ci, tous les projets montréalais se font dire non tout le temps, c'est peut-être parce que les changements n'inspirent pas confiance, que les projets ne sont pas aussi bons qu'ils le devraient.

L'échangeur Turcot n'est pas inspirant. Le projet Redpath non plus. Ni Griffintown. Ce n'est pas être immobiliste que de dire cela. C'est dire qu'on

peut faire mieux. Que toutes sortes de villes en Europe et en Amérique du Nord font mieux. Pourquoi pas nous?

■ ■ ■

Je reviens de Portland, ville particulièrement progressiste au point de vue de l'aménagement. En novembre, j'étais à Copenhague (Danemark) et à Malmö (Suède), où, là aussi, architecture, urbanisme moderne et réaliste, écologie et investissements durables se conjuguent pour tracer la voie à des projets qui ont un impact direct sur la qualité de vie des

pales leur ont dit que leur tour était acceptable même avec ses étages de trop. On leur a même donné le feu vert avant de le retirer.

Que faire maintenant, dans ces circonstances?

Après avoir attendu 25 ans, les propriétaires sont peut-être prêts à patienter encore. Devant un autre cul-de-sac, ils seront peut-être mûrs pour abandonner cette perte de temps et d'argent.

Pourquoi la Ville ne signifie-t-elle pas clairement son désaccord total avec la façon dont ils ont traité ce bâtiment historique – quitte à utiliser les outils réglementaires et juridiques nécessaires pour décourager quiconque de refaire la même chose – pour ensuite négocier le rachat du terrain?

Et ensuite, pourquoi ne pas lancer un vaste concours pour la construction, par le secteur privé, d'un immeuble résidentiel phare à la fine pointe de l'architecture urbaine verte, un Habitat 2015 au cœur de Ville-Marie?

Une telle initiative, solidement encadrée, pourrait donner l'exemple à tous les promoteurs. Eh oui, un tel immeuble rapporterait des impôts.

Partout dans la société, des gens réfléchissent à l'avenir de la métropole et veulent y contribuer. La Ville de Montréal doit écouter leurs rêves et leurs craintes, comme elle a entendu, cette fois, les doléances dans Ville-Marie.

Rejeter un mauvais projet, c'est peut-être fermer une porte. Mais c'est aussi se donner la chance d'en ouvrir une autre, pour le mieux.

DU 10 AU 13 FÉVRIER 2011 AU STADE OLYMPIQUE

Salon Chalets

et Maisons de campagne

duProprio

400 EXPOSANTS EN CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉCORATION, AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET DOMAINES CHAMPÊTRES DU QUÉBEC

En vedette, la construction **BOIS** - maisons & matériaux -

Plus d'une cinquantaine de constructeurs avec des centaines de modèles de maisons de bois!

Plus d'une vingtaine de manufacturiers de matériaux de bois (structure et finition)!

Les saveurs de la campagne

Plus de quarante artisans et producteurs agro-alimentaires d'ici

5 chalets à visiter

Pavillon Faberhaus
VR flottant hybride - Southland Boat
Yourte réinventée - Tentes Exotik
Maison d'invités - Repaires

À visiter **Chalet** Lac Davignon

Chez soi et Maison Éthier nous présentent leur vitrine déco réalisée par le designer Harold Vétére

LES MAISONS **Alouette** DEPUIS 1977

faberhaus **Aqualis**

salonchalet.com
10 AU 13 FÉVRIER 2011

Achetez vos billets en ligne et économisez 3\$. Rabais offert par **Viceroy**
www.salonchalets.com/billets

Enquête sur la mort de Fredy Villanueva

Une mort, deux positions distinctes

CATHERINE HANDFIELD

Le policier Jean-Loup Lapointe a « bien travaillé » le 9 août 2008, et la mort de Fredy Villanueva est due au comportement agressif des jeunes, selon la Ville de Montréal. De son côté, le clan Villanueva estime que les « erreurs », les « préjugés » et l'« animosité » de l'agent Lapointe sont responsables du drame.

C'est ce que les deux parties ont fait valoir, hier, dans leurs plaidoiries à l'enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva, abattu par Jean-Loup Lapointe le 9 août 2008 dans un stationnement de Montréal-Nord.

M^e Alain Arsenault, qui représente deux jeunes témoins de l'intervention (Jeffrey Sagor Metellus et Jonathan Senatus), a forte-

ment critiqué les agissements de Jean-Loup Lapointe du début à la fin de l'opération. L'agent Lapointe et sa collègue, Stéphanie Pilote, étaient venus remettre une contravention aux jeunes hommes parce qu'ils jouaient aux dés, ce qui constitue une infraction aux règlements municipaux.

M^e Arsenault a reproché à Jean-Loup Lapointe d'avoir tenté d'immobiliser Dany Villanueva sur le capot de sa voiture au lieu de « lui parler ». Il s'est également questionné sur les raisons qui l'ont poussé à tirer quatre balles, dont l'une a atteint Jeffrey Sagor Metellus dans le dos. « Qu'est-ce qui justifie de tirer une balle dans le dos de quelqu'un qui fuit les lieux? »

« Si (Jean-Loup Lapointe) avait eu du respect, cette journée-là, peut-être que Fredy Villanueva serait toujours vivant aujourd'hui », a-t-il conclu.

« Ce n'est pas l'infraction (le jeu de dés) qui explique l'usage de la force, mais le comportement de Dany Villanueva d'abord et, ensuite, de Fredy Villanueva et de ses amis. » — M^e Pierre-Yves Boisvert, avocat de la Ville de Montréal

ment critiqué les agissements de Jean-Loup Lapointe du début à la fin de l'opération.

L'agent Lapointe et sa collègue, Stéphanie Pilote, étaient venus remettre une contravention aux jeunes hommes parce qu'ils jouaient aux dés, ce qui constitue une infraction aux règlements municipaux.

M^e Arsenault a reproché à Jean-Loup Lapointe d'avoir tenté d'immobiliser Dany Villanueva sur le capot de sa voiture au lieu de « lui parler ». Il s'est également questionné sur les raisons qui l'ont poussé à tirer quatre balles, dont l'une a atteint Jeffrey Sagor Metellus dans le dos. « Qu'est-ce qui justifie de tirer une balle dans le dos de quelqu'un qui fuit les lieux? »

« Si (Jean-Loup Lapointe) avait eu du respect, cette journée-là, peut-être que Fredy Villanueva serait toujours vivant aujourd'hui », a-t-il conclu.

Du même souffle, il a soutenu que Jean-Loup Lapointe avait « fait preuve d'impulsivité et de témérité dans ses actes ».

François Bérard a souligné l'importance de tenir compte du contexte social dans le nord-est de Montréal pour comprendre la réaction des jeunes. Selon lui, les abus de l'escouade antigang Éclipse étaient en partie responsables de ce contexte de tensions et d'affrontement.

Les conclusions d'Alexandre Popovic, porte-parole de la Coalition contre la répression et les abus policiers (CRAP), étaient beaucoup plus catégoriques. « Le fautif, c'est Jean-Loup Lapointe », a-t-il résumé.

« On recommande que vous proposiez au Service de police de la Ville de Montréal de destituer l'agent Jean-Loup Lapointe, a dit Alexandre Popovic au coroner André Perreault. Si la police est là pour protéger la société, l'agent Jean-Loup Lapointe n'a pas sa place dans la police. »

Les plaidoiries reprennent aujourd'hui au palais de justice de Montréal.

PLATEAU-MONT-ROYAL

Feu vert à l'agrandissement d'une synagogue

GABRIEL BÉLAND

Dans la division, les élus du Plateau-Mont-Royal ont donné leur accord hier au projet d'agrandissement d'une synagogue rue Hutchison, soulevant l'ire de plusieurs citoyens.

La Congrégation Gate David veut agrandir depuis des années sa synagogue située au 5363, rue Hutchison. La démarche a toutefois des allures de chemin de croix: le projet est contesté par des résidents du secteur et a même fait l'objet d'un procès en Cour supérieure.

Conscient de s'attaquer à un sujet délicat, l'arrondissement a donc tenté hier de couper la poire en deux. Il a accédé en partie aux demandes de la Congrégation, acceptant que la synagogue soit agrandie mais moins que ses dirigeants ne l'espéraient.

Même amendée, la proposition a divisé les élus au conseil d'arrondissement, tous de Projet Montréal. Trois conseillers sur six ont voté contre. Le maire Luc Ferrandez a donc dû trancher, votant en faveur de l'agrandissement.

« Nous avons repoussé cette décision-là à plusieurs reprises, a dit M. Ferrandez. Mais nous espérons avec cette proposition inaugurer une



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

L'agrandissement de la synagogue est au cœur d'un litige depuis des années. En 2008, la Congrégation avait reçu un premier feu vert de l'arrondissement. Des résidents de cette artère à la frontière du Plateau et d'Outremont avaient toutefois réussi à bloquer le projet.

nouvelle ère qui va mener à la tolérance et à la paix dans la rue Hutchison.»

La question des synagogues rue Hutchison a fait couler beaucoup d'encre au cours des dernières années. Sans

surprise, plusieurs citoyens s'étaient déplacés hier au conseil d'arrondissement pour « protéger le caractère résidentiel de leur rue ».

Le plus connu des opposants, Pierre Lacerte, a

dénoncé les nombreux passe-droits dont bénéficient selon lui les synagogues du secteur. Le résident de la rue Hutchison est présentement devant les tribunaux. Michael Rosenberg, leader de la communauté hassidique, cherche à empêcher M. Lacerte de s'approcher de lui et de sa famille, disant craindre pour sa sécurité. M. Lacerte, qui tient un blogue, estime quant à lui qu'il s'agit d'une poursuite-bâillon.

« Cette synagogue amène un ballet d'autobus inter-cités dans notre rue et c'est complètement illégal, a dénoncé M. Lacerte. L'agrandissement va juste empirer la situation. »

Le conseiller Alex Norris, qui a voté en faveur du projet, estime quant à lui que la synagogue n'est pas délinquante. « Il faut comprendre que c'est une très vieille synagogue, l'une des plus anciennes de Montréal, qui a presque 60 ans, explique-t-il. Ce n'est pas comme s'il s'agissait d'une synagogue toute récente qui se serait installée dans l'illégalité, par exemple. »

Un conflit qui traîne

L'agrandissement de la synagogue est au cœur d'un litige depuis des années. En 2008, la Congrégation avait reçu un premier feu vert de l'arrondissement. Des résidents

de cette artère à la frontière du Plateau et d'Outremont avaient toutefois demandé l'ouverture d'un registre pour faire dérailler le projet: ils jugeaient que le caractère résidentiel de leur rue allait pâtir de l'agrandissement.

Les opposants avaient besoin de 133 signatures pour imposer la tenue d'un référendum. Seules 81 personnes s'étaient déplacées pour signer le registre. Se sentant floués, des opposants outremontais habitant du côté ouest de la rue Hutchison avaient demandé d'avoir leur mot à dire. Le Plateau faisait valoir qu'habitants l'arrondissement voisin, ils n'avaient pas le droit de signer le registre. L'affaire a abouti devant les tribunaux.

En juillet 2009, la Cour supérieure a tranché en faveur des opposants. La juge Hélène Le Bel concluait que l'arrondissement aurait dû consulter les voisins de la synagogue habitant du côté outremontais de la rue. Le processus a été ramené à la case départ.

L'arrondissement a donc adopté le projet d'agrandissement une nouvelle fois hier. Les citoyens peuvent donc maintenant demander la tenue d'un registre, qui pourrait déboucher à un référendum.

« C'est ce qu'on entend faire, a dit M. Lacerte. On ne va pas laisser tomber maintenant. »

EN BREF

Les plaidoiries commencent dans l'affaire Norbourg

Après plus de quatre mois, les plaidoiries ont commencé hier dans le procès des coaccusés de Vincent Lacroix. Hier, M^e Serge Authier a plaidé l'innocence de son client, le comptable Rémi Deschambault. Les avocats des quatre autres accusés plaideront le reste de la semaine, tandis que la Couronne doit s'adresser au jury durant deux jours en début de semaine prochaine. Le juge Marc David donnera ensuite ses directives aux jurés avant de les isoler pour qu'ils rendent un verdict. Le cofondateur et ancien premier vice-président de Norbourg Serge Beaugré, le responsable des finances Jean Cholette, l'informaticien Félicien Souka, l'ex-fonctionnaire Jean Renaud et le comptable Rémi Deschambault sont chacun passibles de 14 ans de prison s'ils sont reconnus coupables de fraude et de fabrication de faux documents. Il s'agit de leur deuxième procès. Un premier procès avait avorté en janvier 2010 parce que les jurés n'étaient pas parvenus à s'entendre sur un verdict.

— Vincent Brousseau-Pouliot

Nouvelle bibliothèque dans l'arrondissement de Saint-Hubert

Longueuil a inauguré hier le joyau de son réseau de bibliothèques. D'une superficie de 4000 mètres carrés et construite au coût de 16 millions de dollars, la bibliothèque Raymond-Lévesque est désormais la plus importante de la ville de la Rive-Sud. L'immeuble de bois et de verre, au design épuré, est situé à l'orée du parc de la Cité, dans l'arrondissement de Saint-Hubert. Il est présentement dotée de 92 000 documents, mais sa collection pourra atteindre un total de 230 000 volumes. Raymond Lévesque, surtout connu pour la chanson *Quand les hommes vivront d'amour*, était présent hier pour l'inauguration. M. Lévesque a vécu 30 ans à Longueuil. L'auteur-compositeur-interprète de 82 ans a remercié la Ville de lui « laisser une place dans la mémoire collective ».

— Gabriel Béland

SIMON EST EN TRAIN D'ÉPARGNER...

L'ESPRIT TRANQUILLE

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC

VOTRE REER GARANTI À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

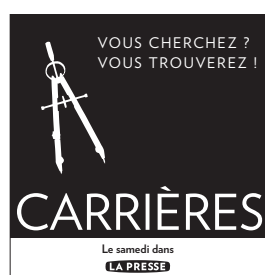
BONI DE 1%

la première année pour les nouveaux fonds REER, FERR, CRI et FRV

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Épargne Placements

Québec



POLITIQUE

Selon un document gouvernemental sur le périmètre de sécurité nord-américain

Les Canadiens seront durs à convaincre



JOËL-DENIS BELLAVANCE
EXCLUSIF

OTTAWA — Le gouvernement Harper reconnaît qu'il devra mettre les bouchées doubles pour convaincre une majorité de Canadiens d'approuver un éventuel accord avec les États-Unis pour créer un périmètre de sécurité nord-américain.

Le meilleur moyen d'y parvenir est de marteler le message qu'un tel périmètre est crucial pour assurer la prospérité économique à long terme du Canada, soutient-on dans un document préparé le ministère de la Sécurité publique pour mettre au point une stratégie de communication.

«Un partenariat sur le périmètre de sécurité est essentiel à la création d'emplois, à la prospérité et à la compétitivité de notre économie dans un environnement sécuritaire», affirme-t-on dans ce document de 14 pages obtenu hier par *La Presse*.

Dans ce document, on reconnaît aussi qu'il faudra s'assurer de maintenir l'appui en faveur de ce projet aux États-Unis.

«Un plus grand partage d'informations fait partie de cette initiative. La protection de la vie privée et la protection de la souveraineté seront une source d'inquiétude pour les Canadiens», affirme-t-on dans le document.

Coup d'envoi aux pourparlers

La semaine dernière, le premier ministre Stephen



Lors d'une conférence de presse la semaine dernière en compagnie du président américain, Barack Obama, Stephen Harper affirmait que les Canadiens n'ont rien à craindre d'une plus grande collaboration entre les deux pays dans la gestion de leur frontière commune.

PHOTO SAUL LOEB, AGENCE FRANCE-PRESSE

Harper et le président américain Barack Obama ont donné à Washington le coup d'envoi aux pourparlers devant mener à la création d'un périmètre de sécurité.

Ces pourparlers doivent permettre une meilleure collaboration entre les deux pays dans quatre domaines précis: assurer une réponse rapide aux menaces terroristes; faciliter le commerce à la frontière et soutenir la croissance économique et la création d'emploi; intégrer les opérations transfrontalières d'application de la loi; et protéger les infrastructures essentielles et la cybersécurité.

Les deux leaders ont aussi annoncé la création d'un conseil de coopération en matière de réglementation, qui proposera des mesures

à prendre pour harmoniser les règlements dans divers secteurs.

En conférence de presse en compagnie de M. Obama, M. Harper a soutenu que les Canadiens n'ont rien à craindre d'une plus grande collaboration entre les États-Unis et le Canada dans la gestion de leur frontière commune.

«Ce n'est pas une question de souveraineté; il s'agit d'utiliser notre souveraineté au bénéfice des Canadiens. C'est dans l'intérêt du Canada de travailler avec ses partenaires aux États-Unis pour s'assurer que nos frontières soient sûres et que nous puissions voyager et faire du commerce de la façon la plus sécuritaire et ouverte possible, dans le contexte de nos différentes lois.»

«Vive opposition» en perspective

Or, le plan de communications démontre que le gouvernement Harper s'attend à une vive opposition de plusieurs groupes en lançant de tels pourparlers. Plusieurs ministres – le ministre de l'Industrie, Tony Clement, le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, le ministre du Commerce international, Peter Van Loan, le ministre des Transports, Chuck Strahl, le ministre des Finances, Jim Flaherty, le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, le ministre de la Défense, Peter MacKay, et le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews – seront mis à contribution pour défendre et expliquer les intentions du gouvernement fédéral.

L'ambassadeur du Canada aux États-Unis, Gary Doer, et les chefs de mission dans plusieurs États américains seront aussi appelés à défendre ce projet au cours des prochains mois.

Le plan de communications prévoit que la commissaire à la protection de la vie privée, Jennifer Stoddart, exprime des inquiétudes au sujet du partage d'informations et du respect de la vie privée des Canadiens. À cet égard, on recommande aux ministres de dire que le gouvernement «valorise et respecte nos obligations constitutionnelles qui protègent la vie privée, les libertés civiles et les droits humains».

On s'attend aussi à ce que le gouvernement du Mexique exprime sa colère d'être laissé de côté de ce projet. Les ministres devront affirmer «que les accords bilatéraux n'empêchent pas la conclusion éventuelle d'une entente trilatérale. À titre d'exemple, ils devront aussi rappeler l'existence de l'Accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique».

Les organisations qui défendent les droits des immigrants vont aussi pester contre un tel accord, selon le plan de communications. Les ministres devront répliquer qu'un périmètre de sécurité permettra «d'accélérer le traitement des voyageurs légitimes» et ne changera pas les politiques d'immigration et de réfugiés au pays.

Le gouvernement Harper s'attend aussi à ce que ce projet suscite la controverse aux États-Unis. On s'attend à ce que certains affirment que cela va «menacer les emplois aux États-Unis». Les ministres devront répondre à ces critiques en disant qu'un périmètre de sécurité «va profiter autant à l'économie américaine qu'à l'économie canadienne».

La semaine dernière, le chef du Parti libéral Michael Ignatieff s'est indigné du secret qui entoure les pourparlers entre Ottawa et Washington sur le périmètre de sécurité.

Aux Communes, hier, les trois partis de l'opposition ont réclamé un débat sur cette question et la tenue d'un vote au Parlement sur tout accord entre le Canada et les États-Unis.

Transport de déchets radioactifs sur le Saint-Laurent

Le Bloc presse Ottawa de freiner le projet

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le Bloc québécois presse le gouvernement Harper de casser la décision de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), qui a autorisé le transport de déchets radioactifs par bateau sur les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

La firme ontarienne Bruce Power a obtenu le feu vert de la CCSN vendredi pour transporter 16 générateurs de vapeur radioactifs usagés jusqu'en Suède, où ces déchets nucléaires doivent être recyclés.

Le permis accordé par la CCSN est valide pour une période d'un an, soit du 4 février 2011 au 3 février 2012.

Aux Communes, hier, la députée bloquiste Christiane Gagnon a fait valoir que les provinces qui utilisent les centrales nucléaires pour produire de l'électricité, en particulier l'Ontario, ont l'obligation de recycler sur leur territoire les déchets de cette industrie.

«Le transport des déchets radioactifs sur le fleuve Saint-Laurent met en péril une des sources d'eau douce les plus importantes au monde et met à risque la santé de millions de riverains. (...) Les provinces qui ont fait le choix du nucléaire devraient aussi en gérer les déchets et les garder chez elles», a lancé M^{me} Gagnon.

Le ministre des Ressources humaines, Christian Paradis, a rétorqué que la CCSN est «un organisme indépendant» et s'est dit convaincu qu'elle avait évalué soigneusement les risques inhérents au transport de déchets nucléaires sur les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

«Je suis sûr que la commission a évalué avec soin la capacité de Bruce Power de procéder à cette opération de déménagement de générateurs avec des mesures qui vont protéger l'environnement, la santé et la sécurité des Canadiens ainsi que nos obligations internationales en

tant que pays», a affirmé M. Paradis.

Dans sa décision, annoncée vendredi dernier, la CCSN soutient que «le risque pour la santé et la sécurité du public et pour l'environnement que posent les activités proposées est négligeable».

Des écologistes, des communautés autochtones et des riverains du trajet proposé avaient exprimé leurs inquiétudes quant au transport de ces mastodontes, de la taille d'un autobus scolaire. L'itinéraire prévoit leur transport sur les Grands Lacs à partir de la ville ontarienne d'Owen Sound.

La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a aussi joint sa voix au concert de protestations, hier. Dans un communiqué de presse, la CMQ a rappelé que plus de 40 millions de citoyens canadiens et américains comptent sur les Grands Lacs et le Saint-Laurent pour s'approvisionner en eau potable.

Libération au sixième de la peine

Mésentente entre les partis

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le NPD et les libéraux pourraient s'opposer à une entente conclue par le Parti conservateur et le Bloc québécois au sujet de la libération conditionnelle au sixième de la peine.

La Presse a révélé hier que les troupes de Stephen Harper et celles de Gilles Duceppe s'étaient mises d'accord pour adopter rapidement des mesures visant à empêcher certains détenus d'être libérés après avoir purgé seulement le sixième de leur peine.

Depuis la mise en liberté hâtive de Vincent Lacroix, il y a une dizaine de jours, le Bloc québécois s'est remis à exercer des pressions sur le gouvernement pour qu'il adopte rapidement des changements rétroactifs aux règles en vigueur, essentiellement pour éviter qu'un autre fraudeur à grande échelle, Earl Jones, ne bénéficie d'un traitement semblable.

«On vient d'avoir une surprise, a toutefois lancé M. Duceppe à sa sortie de la période de questions, hier après-midi. Le NPD vient de nous aviser qu'il ne donnera pas son consentement.»

L'accord de tous les partis est nécessaire pour qu'un projet de loi soit adopté de manière accélérée.

Les libéraux ont dit vouloir voir l'entente avant de se prononcer. Quant au NPD, le chef adjoint, Thomas Muclair, a dénoncé le fait que le Bloc tente d'outrepasser les pouvoirs du Parlement pour faire des gains électoraux.

«On verra demain, a laissé tomber Gilles Duceppe. M. Layton étant absent aujourd'hui, peut-être qu'il ramènera un peu de logique dans ce parti.»

«Si nous n'avons l'accord que d'un seul parti, bien sûr que nous irons de l'avant avec le projet de loi, sauf que ce sera un peu plus long pour son adoption définitive», a quant à lui précisé le ministre Jean-Pierre Blackburn.

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

LA PRESSE



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

ENCORE PLUS
QUE DU TALENT,
DE L'INTELLIGENCE,
MÊME DU GÉNIE,
L'EXCELLENCE
NAÎT DE L'EFFORT

Retrouvez la personnalité de la semaine et aussi celles des semaines précédentes sur cyberpresse.ca/personnalite

Partenaires de l'excellence

AIR CANADA

RioTintoAlcan

Financière Manuvie

Pour votre avenir™

Conduite avec facultés affaiblies Les tribunaux du Québec sont débordés

Des milliers de personnes contestent les nouvelles règles

EXCLUSIF

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Des milliers de poursuites pour conduite avec les facultés affaiblies encombrant les tribunaux québécois, a appris *La Presse*. Et la situation, que le gouvernement considère comme «de moins en moins gérable» à mesure que le temps passe, pourrait aller en s'aggravant si la Cour suprême du Canada refuse de se pencher sur le problème.

Près de 2500 personnes accusées d'avoir conduit un véhicule en état d'ébriété dans la province contestent actuellement la constitutionnalité de règles introduites par le gouvernement Harper en juillet 2008. Ces nouvelles normes visent à rendre plus difficile la contestation des résultats d'un alcootest.

Ce «nombre est sans cesse croissant», dit le procureur général du Québec dans une demande d'autorisation d'interjeter appel d'une cause de la Cour du Québec directement à la Cour suprême du Canada. Le pourvoi, exceptionnel, a été déposé en novembre dernier. Le Barreau du Québec et l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense (AQAAD) sont intervenus dans le litige.

«Un engorgement est présentement en train de se créer, dit le représentant du gouvernement provincial. Il existe donc actuellement une incertitude juridique au Québec sur cet enjeu.»

La Cour suprême devrait décider dans les prochaines semaines si elle accepte ou non d'entendre l'appel. En attendant, des centaines de dossiers demeurent en suspens; certains ont choisi de procéder quand même.



PHOTO PATRICE LAROCHE, ARCHIVES LE SOLEIL

Près de 2500 personnes accusées d'avoir conduit un véhicule en état d'ébriété au Québec contestent actuellement la constitutionnalité de règles introduites par le gouvernement Harper en juillet 2008.

L'«incertitude» évoquée par le procureur général a été causée par une série de jugements contradictoires rendus depuis le mois de septembre dans différentes régions de la province. Ces décisions ont tour à tour conclu à l'inconstitutionnalité des nouvelles règles, à leur constitutionnalité ou encore à leur inconstitutionnalité partielle.

Appel

L'appel à la Cour suprême porte sur une seule cause: celle d'Anic St-Onge Lamoureux, une femme de 24 ans qui s'est fait arrêter à Sherbrooke dans la nuit du 30 décembre 2008. Les tests ont révélé que son alcoolémie oscillait entre 124 et 164 mg par 100 ml de sang, soit jusqu'à deux fois la limite permise de 80 mg.

Le juge Conrad Chapdelaine, de la Cour du Québec, a conclu à l'inconstitutionnalité de certaines des dispositions contestées, mais il a néanmoins déclaré M^{me} St-Onge Lamoureux coupable.

La tentative du gouvernement Harper d'abolir la défense dite «des deux bières» se retrouve au cœur du litige. Cette défense permettait à un accusé de tenter d'éviter une condamnation en exposant au tribunal la quantité d'alcool qu'il avait consommée avant son arrestation. Ce témoignage était appuyé par celui d'un expert, qui évaluait son alcoolémie vraisemblable compte tenu de facteurs comme son poids ou le temps écoulé entre chaque consommation. On espérait ainsi soulever un doute raisonnable dans l'esprit du juge.

Or, en plus d'avoir invalidé cette défense, Ottawa force désormais l'accusé à prouver que les tests n'ont pas été faits correctement. Le gouvernement fédéral a ainsi tenté de rétablir la valeur scientifique de l'alcootest en droit canadien.

Mais selon l'AQAAD et certains juges québécois, on est allé trop loin: certaines des nouvelles règles rendent la preuve trop difficile, voire impossible à établir par un accusé. En conséquence, disent-ils, elles violent le droit à la présomption d'innocence prévue dans la Charte canadienne des droits et libertés.

«C'est sans précédent, ce qu'on fait avec l'alcootest, a lancé l'avocat Éric Downs, qui représente l'AQAAD dans le dossier. Aucun appareil n'a un statut semblable dans notre sys-

tème de droit. On repousse les limites. C'est essentiellement ça, le débat: l'alcootest est-il un appareil infaillible ou non?»

De moins en moins gérable

Le ministre fédéral de la Justice, Rob Nicholson, est convaincu que sa réforme, adoptée dans le cadre du projet de loi omnibus C-2, tient la route. «Nous avons rédigé cette loi avec beaucoup d'attention et nous sommes certains qu'elles sont constitutionnelles», a-t-il tranché lors d'un entretien avec *La Presse*.

Elle sera tout de même mise à rude épreuve: mis à part cette demande à la Cour suprême, des avis d'appel à la Cour supérieure du Québec ont aussi été signifiés dans au moins quatre autres dossiers. «Inévitablement, on va se retrouver devant la Cour suprême, a noté M^e Downs. Si ce n'est pas maintenant, ce sera dans quelques mois ou dans quelques années.»

«En ce sens, il serait souhaitable que le débat se fasse dès maintenant.»

Quant au procureur général du Québec, sa demande d'autorisation d'appel à la Cour suprême est un véritable cri d'alarme. «Le système judiciaire n'est pas en mesure d'absorber et de gérer une avalanche de contestations constitutionnelles», a-t-il écrit en novembre.

LA JUSTICE

Accusations pour conduite avec facultés affaiblies en 2009
> Canada: 68 065
> Québec: 15 311

Condamnations pour conduite avec facultés affaiblies en 2009
> Canada: 36 233
> Québec: 6802

LES PROVINCES


Le Québec mène la charge dans cette contestation. Ailleurs au Canada, des juges de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta ont tous conclu que les dispositions instaurées par le gouvernement Harper en 2008 sont constitutionnelles.

Faites vivre votre argent aussi longtemps que vous.

Planifiez votre retraite avec la Formule futée BMO pour investir.

Vivez la retraite dont vous rêvez. BMO vous offre une variété de produits conçus pour s'adapter à vos besoins. Entre autres, notre solution exclusive BMO Paiements à vie vous assure d'avoir une source d'argent mensuelle stable et garantie pour le reste de votre vie. Maximisez vos économies et vos placements avec la Formule futée BMO^{MD} pour investir.

Composez le 1-800-665-7700 ou visitez bmo.com/pourinvestir

BMO  Banque de Montréal

Ça a du sens. ProfitezSM

Le présent sommaire est publié à titre informatif. Il vise uniquement à fournir des renseignements généraux sur les dépôts BMO Paiements à vie et ne doit pas être interprété comme des conseils en placement ni comme une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat. Les dépôts BMO Paiements à vie procurent à leur détenteur des versements réguliers et la possibilité d'un rendement additionnel à l'échéance. Ces dépôts ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre organisme. Tout placement dans les dépôts BMO Paiements à vie est soumis à certains risques dont les investisseurs doivent tenir compte avant d'investir dans les dépôts BMO Paiements à vie. Il est recommandé aux investisseurs de lire attentivement le Document d'information principal et les suppléments pour les séries avant d'investir et de discuter avec le professionnel en placement de leur succursale pour déterminer si ce produit leur convient. ^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

POLITIQUE

Des anciens élus de l'ADQ espèrent l'appel de Legault

Même sans programme connu, l'ex-ministre péquiste suscite l'intérêt

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Bien des députés adéquistes qui ont mordu la poussière aux élections de 2008 n'attendent qu'un geste de François Legault pour se joindre à un nouveau parti. Ils sont prêts à suivre, mais personne ne sait exactement où l'ancien ministre péquiste veut les amener.

Rares sont ceux qui ont été mis dans le coup — aucun d'eux n'a eu accès à la plateforme que François Legault promet désormais pour la mi-février. Mais l'ancien ministre péquiste a déjà dit qu'un « adéquiste ne serait pas perdu » dans son programme. L'ancien ministre voudra mettre l'éducation au centre de son plan de match: « Ce sera éducation et création de richesse », résume-t-on. Il préconisera aussi l'abolition des commissions scolaires, une idée récurrente de l'ADQ à l'époque où le parti était dirigé par Mario Dumont.

Un sondage Léger Marketing rendu public en fin de semaine par le réseau TVA a enthousiasmé plusieurs anciens élus de l'ADQ. À lui seul, un parti créé par François Legault obtiendrait 25 % des intentions de vote — autant que le PLQ et seulement 5 points de moins que le PQ, qui se classe en première place avec 30 % des suffrages.

Si François Legault et l'Action démocratique du Québec unissaient leurs forces, le nouveau parti serait à égalité avec le PQ, à 31 % des suffrages.

L'ancien député de Saint-Jean, l'adéquiste Richard Merlini, a parlé à quelques reprises avec François Legault l'automne dernier. « C'est intéressant, comme approche. On



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le mouvement piloté par François Legault suscite l'intérêt, mais ses positions sont peu connues. « C'est intéressant, comme approche. On parlait de centre droit, puis M. Legault a parlé de "gauche efficace"... on va attendre de voir l'orientation qui sera prise », a dit l'ancien député adéquiste, Serge Merlini.

parlait de centre droit, puis M. Legault a parlé de "gauche efficace"... on va attendre de voir l'orientation qui sera prise », a-t-il dit avant d'ajou-

ira-t-elle à M. Legault, ou ce dernier se joindra-t-il à l'ADQ? C'est trop tôt pour le dire. »

On comptait 41 députés

« On veut tous revenir en politique active. Cela nous manque énormément, mais on ne voit pas comment l'ADQ pourrait revenir à son ancienne position. »

— L'ancien député de Saint-Jean, Richard Merlini

ter: « Je n'ai pas de doute que le mouvement va se transformer en parti politique. L'ADQ

adéquistes avant les élections de 2008. Seulement sept ont survécu au scrutin. Depuis,

Mario Dumont a quitté la vie politique, puis Éric Caire et Marc Picard ont claqué la porte du parti.

Chez ces élus qui sont rentrés dans leurs terres contre leur gré, « on est tous intéressés, dit M. Merlini. On est 10 ou 15 anciens adéquistes à s'en être parlé. François Legault connaît notre intérêt ».

« On veut tous revenir en politique active. Cela nous manque énormément, mais on ne voit pas comment l'ADQ pourrait revenir à son ancienne position. M. Legault pourrait

réussir là où l'ADQ a échoué. » L'ADQ est remontée à son taux historique dans les intentions de vote — autour des 15 % — « mais, à ce taux-là, personne n'est élu », résume-t-il.

Image détruite

Pour Merlini, l'image de l'ADQ est irrémédiablement atteinte depuis 2008. Deltell et Legault se sont parlé l'automne dernier. L'ancien ministre péquiste a eu des contacts plus soutenus avec Jean Allaire, l'un des fondateurs de l'ADQ.

Personne de ces anciens élus adéquistes n'a cependant vu la première ligne de son programme. « On aurait souhaité être associés, mais il mène ça avec son groupe », observe l'ancien député Merlini.

À son avis, le chef Gérard Deltell « devrait aller le rejoindre. L'ascendant de M. Legault est beaucoup plus fort que le sien. Cela n'enlève rien à ses efforts, mais, à un moment donné, il faut un chef. »

Éric Laporte, ancien adéquiste de L'Assomption, sait lui aussi que plusieurs anciens députés adéquistes « sont prêts à faire le saut » avec l'ancien ministre péquiste, même si les perspectives se sont améliorées pour l'ADQ au cours des dernières semaines. Les deux partis devraient fusionner, à son avis: « Dans un monde idéal, il devrait y avoir un mariage entre les deux. » Devenu conseiller municipal à Repentigny, M. Laporte ne prévoit pas retourner en politique provinciale.

Il en va autrement de François Benjamin, de Berthier, battu lui aussi en décembre 2008. Il n'attend qu'un signe pour revenir à la vie publique et souhaite également que son ancien parti se rallie à François Legault.

Catherine Morisset, qui avait porté les couleurs de l'ADQ dans Charlesbourg en 2007 et 2008, ne veut pas retourner à la vie politique, mais elle croit que son ancien parti devrait considérer la fenêtre qui s'ouvre avec l'apparition d'un mouvement autour de François Legault. « L'ADQ a perdu son élan. Cela dépendra de ce que M. Legault dira. Les gens sont curieux et ils ont soif de quelque chose de différent », observe-t-elle.

Propos d'Yves Bolduc au sujet des administrateurs du réseau de la santé

Levée de bouclier contre le ministre

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La tension monte entre le ministre de la Santé, Yves Bolduc, et les conseils d'administration des établissements du réseau. Des propos désobligeants du ministre lui ont valu une lettre acerbe de l'Association québécoise des établissements de santé.

« Nous conservons un goût amer de notre dernière conversation », résumait Alex G. Potter et Lise Denis, président et directrice générale de l'AQESS, dans une lettre datée du 27 janvier. La missive, que *La Presse* a obtenue,

faisait suite à une rencontre sur le projet de loi 127, qui doit réduire les structures dans le réseau.

Le ministre Bolduc semble avoir provoqué une levée de boucliers lors de cet échange: de nombreuses lettres de désapprobation ont été envoyées par les présidents des conseils d'administration aux députés libéraux, au ministre Bolduc et au premier ministre Charest.

Lors de la rencontre, le ministre Bolduc a dit qu'il était indifférent au départ des administrateurs mécontents. « Ceux qui veulent partir sont les bienvenus », a dit le ministre. « Vos commentaires sur le

rôle et l'implication des administrateurs d'établissements témoignent d'un manque de considération à leur égard. Vos propos surprennent »,

« C'est un cri du cœur de nos conseils d'administration. »

— Lise Denis de l'AQESS

affirment les dirigeants de l'association qui représente l'ensemble des hôpitaux et des CLSC.

« Comment un ministre qui a œuvré au sein même des établissements peut-il ignorer

l'engagement des administrateurs? » poursuivent-ils.

Le ministre insistait pour resserrer les contrôles afin de « régler les problèmes dans trois ou quatre pour cent des établissements ». « En agissant ainsi vous envoyez un très mauvais message aux établissements dont l'administration et la gestion sont sans reproches, poursuit l'AQESS. Les centaines de bénévoles qui œuvrent au sein des conseils d'administration sont en droit de s'attendre à plus de respect dans le travail qu'ils abattent. »

« C'est un cri du cœur de nos conseils d'administration. On aurait souhaité avoir un

peu d'ouverture de la part du ministre, on ne l'a pas sentie », a expliqué hier M^{me} Denis. Avec ce projet de loi, M. Bolduc a « heurté de front les conseils ». « Ce qui est dans le projet de loi est de nature à décourager les bénévoles, les membres du conseil d'administration », explique-t-elle. Par exemple, si le projet de loi est adopté, les directeurs d'établissement devront faire valider leur budget par le président de l'agence régionale de la santé avant de le soumettre à leur conseil d'administration. « Les gens disent: "Qu'est-ce qu'il nous reste à faire?" » explique M^{me} Denis.

célébration des tuques bleues

SOIRÉE-BÉNÉFICE EN RAQUETTES LE 17 FÉVRIER 2011 AU PROFIT DU MONT ROYAL

les amis de la montagne
Les tuques bleues

COPRÉSIDENTS D'HONNEUR

Cyril Bendahan
Vice-président, Assurance collective, région du Québec
Financière Manuvie

Michel Leblanc
Président et chef de la direction, Chambre de commerce du Montréal métropolitain

PRÉSENTÉE PAR

PARTENAIRE PRINCIPAL - OR

Financière Manuvie
Pour votre avenir™

ARGENT

ATMOSPHERE
SPORTS-PLÉN AIR

MANSFIELD CLUB ATHLÉTIQUE

AVEC LE SOUTIEN DE

TUBBS SNOWSHOES
ATLAS SNOWSHOE

PARTENAIRE MÉDIA

LA PRESSE
cyberpresse.ca

LES PLACES SONT LIMITÉES!
514 843-8240, poste 239 • lemontroyal.qc.ca

EN BREF

Un ancien adéquiste nommé au CA de Radio-Canada

Le gouvernement conservateur a nommé hier l'ancien député adéquiste Pierre Gingras au conseil d'administration de la Société CBC/Radio-Canada. Il s'agit du deuxième membre de ce qui fut l'équipe Mario Dumont à décrocher un poste clef au sein d'un organisme fédéral en moins d'une semaine. M. Gingras a déjà été maire de Blainville, au nord de Montréal. Il a représenté cette région à l'Assemblée nationale de 2007 à 2008. Avant de se lancer en politique, cet homme de 58 ans était imprimeur, commissaire scolaire et membre du CA de plusieurs organismes, dont l'Organisation mondiale de la famille. Le ministre du Patrimoine, James Moore, a déclaré dans un communiqué que M. Gingras serait « un véritable atout pour le conseil d'administration ». « Je suis convaincu que son esprit novateur, sa solide expérience d'administrateur et son plein

engagement envers la population profiteront grandement à la CBC/Radio-Canada », a-t-il ajouté. Mais l'opposition en doute. Pour le chef adjoint du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair, son manque d'expérience et d'expertise en matière de radiodiffusion est flagrant. « Ce n'est pas vrai que le seul critère pour ce genre de nomination doit d'avoir été candidat défait de l'ADQ », a-t-il ironisé hier. Le CA de CBC/Radio-Canada est actuellement présidé par Timothy W. Casgrain. Il comprend le PDG Hubert Lacroix ainsi que 12 administrateurs, tous nommés par le gouvernement Harper. Vendredi, les conservateurs ont nommé un autre ancien militant de l'Action démocratique, Tom Pentefountas, au poste de vice-président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Criminaliste reconnu, M. Pentefountas avait été candidat à deux reprises pour l'ADQ avant d'en devenir le président. Il est proche de Dimitri Soudas, directeur des communications du premier ministre Stephen Harper. — La Presse Canadienne

Pétition contre la directive qui interdit la religion dans les garderies

L'Association des parents catholiques du Québec dit avoir recueilli 5000 signatures dans sa pétition qui demande au gouvernement Charest de revoir sa directive interdisant l'enseignement religieux dans les garderies subventionnées. Cette pétition a été lancée en janvier, un mois après que la ministre de la Famille, Yolande James, eut dévoilé sa directive. Cette dernière « cause une perte grave de droits parentaux, indique la pétition. Elle fait fi du droit des parents quant à la liberté de l'éducation, incluant la dimension spirituelle et religieuse de leurs enfants ». Au cabinet de la ministre James, on reconnaît qu'« un nombre important de pétitionnaires demandent que la directive soit révisée, mais le gouvernement « garde le cap », a indiqué hier l'attachée de presse Geneviève Hinse. — Tommy Chouinard

Égypte Hausse des salaires des fonctionnaires

Moubarak cherche à calmer le jeu

D'APRÈS L'AFP

LE CAIRE — Le président égyptien Hosni Moubarak a promis hier une hausse de 15 % des salaires des fonctionnaires et des retraites, au 14^e jour de manifestations réclamant son départ, alors que Barack Obama se félicitait des « progrès » enregistrés dans le dialogue avec ses opposants.

« Le gouvernement se préoccupe du citoyen égyptien et veut améliorer son niveau de vie », a déclaré le premier ministre Ahmad Chafic, à l'issue d'une première réunion de l'ensemble du Conseil des ministres depuis le remaniement pour faire face à la crise qui secoue le pays.

La hausse entrera en vigueur à partir du 1^{er} avril. « Les augmentations des retraites coûtent au Trésor 6,5 milliards de livres égyptiennes (un peu plus d'un milliard de dollars) », a précisé le ministre des Finances Samir Radwane.

Cette annonce n'a pas apaisé la colère des protestataires. De nouvelles manifestations sont prévues aujourd'hui dans les grandes villes, et la place Tahrir, devenue un symbole de la contestation au Caire, restait occupée par des milliers de manifestants dans la soirée.

Cette annonce n'a pas apaisé la colère des protestataires. De nouvelles manifestations sont prévues aujourd'hui dans les grandes villes, et la place Tahrir restait occupée par des milliers de manifestants dans la soirée.

La veille, une nouvelle « séance de dialogue national » avait été organisée entre pouvoir et opposition, à laquelle les Frères musulmans, première force de l'opposition, mais bête noire du régime, s'étaient joints. C'était la première fois en un demi-siècle que le pouvoir et la confrérie discutaient publiquement.

La Maison-Blanche a indiqué hier que les autorités américaines n'étaient pas en contact avec les Frères musulmans, soulignant « les nombreux désaccords (des États-Unis) avec les déclarations de certains dirigeants de cette organisation ».

Le président américain, Barack Obama, a estimé de son côté que le processus politique en Égypte enregistrait des « progrès ».

Pour autant, selon le porte-parole du département d'État américain, Philip Crowley, l'organisation d'élections libres à brève échéance en

Égypte constituerait « une entreprise ambitieuse ».

Examens médicaux

Le site internet allemand d'information Spiegel Online affirmait par ailleurs dans la soirée que M. Moubarak pourrait effectuer « un bilan médical prolongé » en Allemagne, évoquant des réflexions « concrètes » en faveur d'une telle solution.

« Des discussions préparatoires avec les hôpitaux adéquats sont en cours, en particulier avec la clinique Max-Grundig à Bühl dans le Bade-Wurtemberg (Sud-Ouest) », écrit Spiegel Online, en citant des sources proches de cette clinique.

Dans le même temps, la vie reprenait doucement son cours au Caire, avec la réouverture des magasins et des routes depuis dimanche. Depuis le 3 février, les manifestations se déroulent le plus souvent dans le calme.



Les manifestations se sont poursuivies au Caire, comme en témoigne cette photo d'un homme qui a fait une sieste sur les roues d'un véhicule militaire, place Tahrir.

PHOTO MOHAMMED ABED, AGENCE FRANCE-PRESSE



RBC Banque Royale®



Votre banque au bout des doigts.

Voici la nouvelle application Services bancaires mobiles¹ RBC®

- Consultez le solde de votre compte
- Trouvez des succursales et des guichets automatiques près de chez vous
- Virez des fonds d'un compte à un autre
- Payez vos factures et plus encore



Textez « RBC » au 722722 pour obtenir un lien vous permettant de télécharger l'application Services bancaires mobiles RBC pour iPhone^{®1} ou BlackBerry^{®2}

Ou rendez-vous à rbc.com/banquefacile.

Une banque de conseils pour vous guider.^{MC}

UN CADRE DE GOOGLE RELÂCHÉ

Le jeune dirigeant de Google qui a été détenu pendant 12 jours pour des gestes de protestation à l'endroit du président égyptien Hosni Moubarak a déclaré hier être à l'origine de la page Facebook qui a contribué à lancer ce qu'il a appelé « la révolution de la jeunesse de l'internet » en Égypte. Wael Ghonim, responsable du marketing chez Google, a accordé une entrevue chargée d'émotion quelques heures après avoir recouvré sa liberté. En larmes, M. Ghonim a assuré qu'il n'avait pas été torturé et que ses interrogateurs l'avaient traité avec respect. Il était toutefois épuisé et a confié ne pas avoir dormi pendant 48 heures, mais pas parce qu'il avait été maltraité, a-t-il répété. M. Ghonim est devenu un héros auprès des manifestants depuis qu'il a été porté disparu, le 27 janvier, deux jours après le début des manifestations. Il a confirmé qu'il était l'administrateur de la page Facebook « We are all Khaled Saïd », devenue l'un des leviers de la manifestation qui a lancé le mouvement de protestation, le 25 janvier. Khaled Saïd, un homme d'affaires de 28 ans, a été tué par la police secrète en juin.

— Associated Press

© Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. ^{MC} Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. ^{®1} Marques de commerce d'Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays. Des frais de messagerie et de données s'appliquent. ^{®2} BlackBerry®, RIM®, Research in Motion® et les marques de commerce, noms et logos apparentés sont la propriété de Research in Motion Limited et sont enregistrés ou utilisés aux États-Unis ainsi que dans les pays du monde entier. Utilisation sous licence par Research in Motion Limited. 1. Les Services bancaires mobiles RBC sont fournis par la Banque Royale du Canada.

MONDE



Voyant que les manifestations continuaient, le roi Abdallah II (ici sur une grande affiche) a limogé la semaine dernière le premier ministre et son équipe, englués dans des histoires de corruption qui ont cristallisé l'indignation populaire.



PHOTO MUHAMMAD HAMED, REUTERS

Pour désamorcer la crise, le gouvernement a baissé le prix des denrées de base, mais plusieurs jugent la mesure insuffisante.



PHOTO ALI JAREKJI, REUTERS

De nombreuses manifestations se sont tenues en janvier à l'appel notamment des Frères musulmans.



PHOTO MAJED JABER, REUTERS

La mobilisation populaire en Jordanie est encore bien loin de ce qu'on a pu observer en Égypte ou en Tunisie.

JORDANIE

Le prochain domino ?

Après la Tunisie et l'Égypte, la Jordanie sera-t-elle le prochain pays arabe à basculer dans la tourmente ? Ces jours-ci, le régime du roi Abdallah II multiplie les gestes d'ouverture vers une population exaspérée par les difficultés financières, la corruption et les atteintes aux libertés. L'heure est à la trêve, mais la situation pourrait se corser, explique notre envoyé spécial.



MARC THIBODEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL
AMMAN

Lorsqu'on lui demande comment vont les affaires, Mohammed Fazan Masser n'y va pas par quatre chemins : « Très mal. Personne n'achète », lance l'homme de 30 ans en montrant la boucherie familiale, totalement déserte. Son employé égyptien, inactif, confirme la chose d'un sourire embarrassé.

Les carcasses d'agneaux suspendues dans l'entrée du commerce, dans un quartier populaire d'Amman, ne suscitent aucun intérêt de la part des passants, au grand désespoir du propriétaire des lieux, qui accuse les prix qui montent, les salaires qui stagnent et les taxes trop élevées.

« La viande fait partie des denrées de base, mais les gens n'ont plus les moyens de s'en payer. Même les riches se serrent la ceinture. Beaucoup de monde se sent étranglé et en colère », note Mohammed, qui aimerait bien voir le régime en faire plus pour soulager les maux de la population.

« Le roi fait ce qu'il peut, mais il n'y a pas beaucoup d'argent à distribuer. La Jordanie n'est pas un pays riche. Il n'y a pas de gaz, pas de pétrole », souligne-t-il avec dépit.

Besoin de réformes

À quelques kilomètres de là, dans une coopérative alimentaire subventionnée par l'État, les habitants se pressent pour acheter des denrées de base à bas prix.

Bien que l'endroit soit, en principe, réservé aux familles de militaires, les contrôles ont été largement relâchés

pour permettre au plus grand nombre d'en profiter. « Tout le monde vient ici », confirme Eman Ali, 44 ans, venue avec son mari chercher des œufs, de l'huile, du pain, etc. Les économies réalisées font une différence pour le couple, qui a cinq enfants.

« Même les riches se serrent la ceinture. Beaucoup de monde se sent étranglé et en colère. Le roi fait ce qu'il peut, mais il n'y a pas beaucoup d'argent à distribuer. La Jordanie n'est pas un pays riche. Il n'y a pas de gaz, pas de pétrole. »

— Mohammed Fazan Masser, petit commerçant jordanien

« Nous sommes tous les deux enseignants. Alors nous ne sommes pas très riches. Nos salaires nous permettent à peine de surnager », souligne M^{me} Ali. Comme tous les fonctionnaires de l'État, leur salaire de 400\$ par mois a été augmenté de 30\$, mais « ça ne fait pas une grande différence », dit M^{me} Ali.

Au centre commercial al-Baraka, un établissement de luxe où l'on trouve des produits occidentaux haut de gamme, les affaires sont aussi lentes. Le personnel est largement plus nombreux que les clients. Majda, élégante résidente d'Amman âgée de 53 ans, est venue prendre un café avec sa fille, récemment rentrée au pays après un long séjour à l'étranger. Elle aussi peste contre la hausse des prix et confie, dans un murmure, qu'elle aimerait bien voir la population protester plus énergiquement.

« Au Proche-Orient, nous avons besoin de réformes, de plus de libertés. Il faudrait que l'on ait le droit de parler et que l'on puisse trouver un emploi sans piston », dit-elle.

Premier ministre limogé

Le mécontentement de la population jordanienne a débordé publiquement en

janvier lorsque des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour réclamer de meilleures conditions de vie et plus de libertés.

En vue de désamorcer la crise, le gouvernement a rapidement débloqué plus de 150 millions de dollars pour faire baisser le prix des denrées de base et majorer les salaires des fonctionnaires.

L'effort n'est pas sans conséquence pour le pays, qui reste à flot en partie grâce à une aide annuelle de plus de 600 millions de dollars des États-Unis. Des mesures d'austérité adoptées l'année dernière pour tenter d'équilibrer les comptes ont exacerbé les tensions.

Voyant que les manifestations continuaient, le roi Abdallah II a fait un pas de plus en limogeant la semaine dernière le premier ministre et son équipe, englués dans des histoires de corruption qui cristallisent l'indignation populaire. Il a reconnu, à cette occasion, que le processus de réformes démocratiques promis par le passé s'était ralenti, « ce qui a fait perdre à la nation de nombreuses occasions de progresser ».

Le roi a confié au nouveau premier ministre, Maarouf Bakhit, qui doit annoncer la composition du prochain gouvernement d'ici à jeudi, la tâche de « prendre des mesures pratiques, rapides et tangibles » pour réformer la vie politique et transformer l'économie.

Les Frères musulmans, qui forment la principale force d'opposition, ont annoncé dimanche qu'ils avaient refusé de participer au nouveau gouvernement. Le groupe tient chaque vendredi des manifestations qui demeurent, pour l'heure, d'une ampleur très limitée.

Le secrétaire général de l'organisation a prévenu qu'il n'accepterait de prendre part au gouvernement qu'après que de nouvelles élections auront

permis de former un Parlement véritablement représentatif des aspirations populaires.

L'heure est à la trêve

Fahed Kheitan, analyste politique du journal *Al-Arab Al-Youm*, d'Amman, pense que le régime, par ses promesses, a réussi à instaurer une « trêve » avec la population.

Il reste à voir si ces promesses seront tenues. Selon M. Kaitan, le roi, qui conserve la main haute sur la vie politique du pays, souhaite véritablement confier plus de pouvoirs au Parlement mais il se heurte à la résistance « de hauts responsables » peu intéressés par de profonds changements.

Un câble diplomatique américain révélé récemment par WikiLeaks relevait que les tentatives de réforme passées ont été freinées par les chefs tribaux, soutien traditionnel du régime, mais aussi par des responsables de l'armée, des services de renseignement et des bureaucrates qui profitent « d'une part disproportionnée du système ».

Le remplacement du premier ministre ne suffit pas en soi à démontrer la volonté de réforme, prévient Ziad Abu-Rish, spécialiste jordanien de l'histoire du Proche-Orient établi en Californie.

Le limogeage de premiers ministres et de leur cabinet, tout comme les promesses de libéralisation, « ne représente rien de neuf dans la réaction du régime jordanien aux mobilisations populaires ». Seule une infime fraction des réformes annoncées depuis 20 ans ont « fondamentalement » changé quelque chose aux problèmes économiques et politiques du pays, indique-t-il.

Pas comme l'Égypte

M. Abu-Rish souligne que la mobilisation populaire est encore bien loin de ce qu'on a pu observer en Tunisie ou en

Égypte et que les demandes de changements ciblent d'abord et avant tout le gouvernement, non la monarchie.

Oraib Rantawi, directeur du centre d'études politiques Al-Qods, note que le régime jordanien a suffisamment réagi jusqu'à maintenant pour éviter une contestation à grande échelle.

Il pense par ailleurs que les clivages ethniques limitent la possibilité d'un vaste soulèvement populaire en Jordanie. Les populations tribales entretiennent des relations tendues avec les personnes d'origine palestinienne établies de longue date dans le pays, ce qui limite les convergences de vue.

« Il est plus difficile d'organiser un vaste soulèvement si la société est profondément divisée », note M. Rantawi, qui estime néanmoins que de véritables réformes sont incontournables. « Le roi peut nommer un, deux ou trois gouvernements mais, si le résultat est toujours le même, la population va perdre confiance dans le régime », prévient-il.

Royaume hachémite de Jordanie

Population:	6,4 millions de personnes
Superficie:	89 342 kilomètres carrés
Langue dominante:	arabe
Composition religieuse:	musulmans sunnites (92%), chrétiens (6%), autres (2%)
Espérance de vie:	72 ans pour les hommes, 76 ans pour les femmes
Revenu par habitant:	3740\$



LE TOUR DU GLOBE

HAÏTI

Aristide peut rentrer

Le gouvernement haïtien a délivré hier un passeport diplomatique pour l'ancien président Jean-Bertrand Aristide, offrant à ce dernier la possibilité de rentrer dans le pays dont il a été chassé par une insurrection armée en 2004. Le passeport doit être remis à un des avocats de M. Aristide, Ira Kurzban. Interrogé sur les chances d'un retour rapide de l'ancien président à Port-au-Prince, l'avocat a répondu: « Je pense qu'on s'en rapproche, mais nous n'y sommes pas encore. » — AFP



PHOTO ARCHIVES REUTERS
Jean-Bertrand Aristide.

SUISSE

Poursuites contre Bush

Des défenseurs des droits de l'homme se sont félicités hier de l'annulation de la venue en Suisse de l'ancien président américain George W. Bush, promettant de le poursuivre pour sa responsabilité dans des cas de torture s'il venait à se déplacer dans d'autres pays. Dimanche, l'ex-président américain avait annulé sa participation le 12 février à un dîner de gala de l'organisation juive Keren Hayessod. L'annonce de sa visite avait suscité de vifs remous en Suisse. — AFP

CAMBODGE

Action de l'ONU réclamée

Le Cambodge a officiellement demandé à l'ONU de prendre des mesures « urgentes » à propos de son conflit frontalier avec la Thaïlande, ont indiqué des diplomates, alors que les pays membres du Conseil de sécurité discutaient de la marche à suivre. Le Cambodge et la Thaïlande ont écrit au Conseil de sécurité à propos des hostilités à proximité d'un ancien temple, qui ont fait au moins sept morts et forcé des milliers d'habitants à fuir leur maison. — AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

3000

Avec l'arrivée d'un câble de fibre optique du Venezuela, Cuba va multiplier par 3000 sa capacité de connexion à l'internet, une chimère pour la grande majorité des Cubains, privés d'accès à la Toile en pleine cyberguerre entre opposants et autorités. Symbole politique autant que progrès technique, le câble sous-marin apporte pourtant un potentiel de développement inédit à Cuba, où les liaisons internet sont lentes et chères. — AFP

GRANDE-BRETAGNE

Assange se bat contre son extradition

D'APRÈS L'AFP

LONDRES — Les avocats de Julian Assange ont contesté hier devant la justice britannique la légalité de la demande d'extradition formulée par la Suède, niant la validité des accusations de viol portées contre lui et mettant en avant le risque d'un « déni de justice ». « On a collé sur cette affaire l'étiquette "viol" et j'espère que tout le monde verra à l'issue de cette audition qu'il n'y a rien derrière », a lancé le fondateur de WikiLeaks, à la fin d'une première journée d'audience devant le tribunal de Belmarsh, à Londres. Assange a toujours farouchement nié les accusations de violence sexuelle portées contre lui par deux jeunes Suédoises. Et ses partisans estiment qu'il est victime d'un complot lié à la divulgation par WikiLeaks de dizaines de milliers de documents officiels qui ont embarrassé nombre de gouvernements. La parole étant hier à la défense, les avocats d'Assange ont ouvert un premier front en mettant en question la qualification de viol.

À la veille de l'audition, un rapport de police est apparu sur l'internet: une de ses accusatrices raconte comment Julian Assange lui aurait imposé un rapport sexuel non protégé pendant son sommeil. « Ce qui est considéré comme viol en Suède ne l'est pas dans les autres pays », a fait valoir M^e Geoffrey Robertson qui a aussi relevé qu'un procès pour ce motif se déroulait traditionnellement à huis clos dans ce pays, ce qui constituerait « un flagrant déni de justice » pour Assange. Les avocats du fondateur de WikiLeaks plaident aussi que le mandat d'arrêt n'est pas recevable dans la mesure où leur client n'a pas été inculpé. Ils assurent que la procureure responsable de l'affaire n'était pas habilitée à le lancer. Un autre argument est le « risque réel » qu'une fois extradé en Suède, l'Australien, âgé de 39 ans, soit envoyé aux États-Unis pour être « interné sur la base de Guantánamo » voire « condamné à mort », en violation de la convention européenne des droits de l'homme.



PHOTO MATT DUNHAM, ASSOCIATED PRESS

Des admirateurs de Julian Assange ont manifesté, hier, devant le tribunal de Belmarsh, à Londres, pour dénoncer ce qu'ils jugent être un coup monté contre le fondateur de WikiLeaks.

Enquête américaine

La justice américaine a ouvert une enquête contre Assange, mais elle ne l'a pas inculpé et n'a pas demandé son extradition. L'audience, suivie pendant six heures hier par une centaine de journalistes autorisés à couvrir les débats par

l'entremise de Twitter, doit s'achever cet après-midi. Mais l'Australien, qui vit depuis la mi-décembre en résidence surveillée dans la campagne anglaise, ne devrait pas connaître immédiatement le sort qui lui est réservé, car en pareil cas, la décision du juge est d'ordinaire mise en délibéré.

NOTRE VIDÉO > LES ENTREPÔTS DU CARNAVAL DE RIO FLAMBERT



PHOTO ANTONIO SCORZA, AGENCE FRANCE-PRESSE

sur cyberpresse.ca/salsa

Une partie du célèbre carnaval de Rio de Janeiro a été réduite en cendres, hier, quand un violent incendie a détruit des entrepôts de plusieurs écoles de samba, où ces dernières conservent les chars et les costumes en vue du grand défilé. Les dommages sont évalués à six millions de dollars. Pas question toutefois d'annuler l'événement: les artisans brésiliens entendent bien retrousser leurs manches et reconstruire en 20 jours les œuvres sur lesquelles ils planchent depuis un an. Un reportage vidéo de notre collaborateur Serge Boire.

Sud-Soudan Les résultats définitifs dévoilés

Majorité écrasante pour l'indépendance

AGENCE FRANCE-PRESSE

KHARTOUM — Les Sud-Soudanais ont voté à 98,83 % en faveur de l'indépendance, selon les résultats définitifs du référendum, une annonce saluée par la communauté internationale. Les résultats ouvrent la voie à la naissance, en juillet, d'un nouvel État en Afrique. Cette annonce n'était qu'une simple formalité puisque les résultats préliminaires complets publiés le 30 janvier avaient déjà indiqué que 98,83 % des Sud-Soudanais ont voté pour l'indépendance. Le référendum, qui s'est tenu du 9 au 15 janvier derniers et dont la communauté internationale a salué la crédibilité, était un élément-clé de l'accord

de paix qui avait mis fin en 2005 à plus de deux décennies de guerre civile meurtrière entre le Nord, principalement musulman et arabe, et le Sud, majoritairement chrétien et noir. Le chef de l'ONU, Ban Ki-moon, a salué la « grande réussite » du référendum et applaudi les gouvernements de Khartoum et du Sud-Soudan « pour avoir rempli leur engagement de maintenir la paix et la stabilité pendant cette période cruciale ». Le président américain Barack Obama a annoncé que les États-Unis reconnaîtraient le Sud-Soudan « souverain et indépendant » en juillet et a félicité ses habitants pour avoir voté en faveur de l'indépendance.

Toutes nos destinations sont en solde.
72 heures seulement. À vos marques. Prêts. Réservez.

Allers simples au départ de Montréal:

Destinations canadiennes	Destinations américaines	Destinations internationales
À partir de 89\$* Plus taxes	À partir de 109\$* Plus taxes	À partir de 149\$* Plus taxes

Faites vite! Le solde se termine le 10 février. Voyagez les jours sélectionnés d'ici au 15 juin 2011*. Visitez westjet.com ou communiquez avec votre agent de voyages.

* Les tarifs s'appliquent aux réservations effectuées au plus tard le 10 février 2011 (23h59, heure des Rocheuses) pour les vols effectués d'ici au 15 juin 2011. Pour les destinations canadiennes, les tarifs sont offerts pour les vols du lundi, du mardi, du mercredi et du samedi. Pour les destinations américaines et internationales, les tarifs sont offerts pour les vols du lundi, du mardi et du mercredi. Les autres jours de la semaine, les tarifs peuvent être plus élevés. Le tarif annoncé pour les destinations canadiennes s'applique à un vol au départ de Montréal pour Toronto. Le tarif annoncé pour les destinations américaines s'applique à un vol au départ de Montréal pour Fort Lauderdale. Le tarif annoncé pour les destinations internationales s'applique à un vol au départ de Montréal pour Nassau (Bahamas). Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Le supplément carburant s'applique toujours aux vols réservés avec échange de milles de récompense AIR MILESSM. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Non remboursable. Il est possible que certains vols ne soient pas offerts chaque jour de la semaine. Les billets doivent être achetés à l'avance. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Tarifs pour allers simples seulement. Visitez westjet.com pour tous les détails.

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Pourquoi?



FRANÇOIS CARDINAL
 francois.cardinal@lapresse.ca

L'abolition de Recyc-Québec semble chose faite pour le gouvernement Charest, qui n'a pas attendu le feu vert du Parlement pour planifier son intégration, voire pour réquisitionner ses locaux.

Et pourtant, on ne sait toujours pas pourquoi le gouvernement a décidé d'en finir avec cet organisme...

Le projet de loi 130 est en effet muet sur les motivations qui le sous-tendent. Tandis que les membres du gouvernement qui ont tenté la justification se perdent en conjectures. Le ministre de l'Environnement dit vouloir engranger des économies; la

En abolissant Recyc-Québec, le gouvernement ne dégraisse pas, il démantèle.

présidente du Conseil du Trésor prétend que Recyc-Québec a fait son temps, qu'il faut mettre fin à d'inutiles chevauchements qui minent le recyclage.

Or aucun de ces arguments ne tient la route. Il est tout de même question, ici, d'une société qui s'autofinance. D'une société dont l'abolition ne contribuera pas à réduire le déficit de l'État. D'une société dont la disparition ne rapportera que deux modestes millions de dollars par année, une somme aussi minime qu'incertaine.

En effet, pour faire passer la pilule, le Ministère promet: 1) d'intégrer tous les employés de l'organisme,

2) d'accroître la quantité et la qualité des services offerts, 3) de réduire le budget total alloué à cette mission... impossible.

Quant à la rationalisation promise, on en est tout aussi loin. Si Recyc-Québec était cet organisme superflu qui mérite la poubelle, pourquoi donc les deux dernières analyses administratives ont-elles recommandé son maintien? Pourquoi l'organisme était-il absent de la liste des entités à abolir du dernier budget? Pourquoi aucun document ne justifie-t-il la pertinence de ce geste?

Sans réponses, et devant l'empressement du gouvernement, on en reste avec cette désagréable impression que le gouvernement n'est pas à dégraisser le moteur, mais bel et bien à le démanteler... sans s'expliquer ni écouter.

On croyait, bien naïvement, que la commission parlementaire de la semaine dernière jetterait un peu d'éclairage sur cette douteuse décision. Après tout, l'organisme existe depuis 20 ans, il est un modèle de saine gestion, il fait preuve d'une autonomie d'action salutaire face aux lobbies et il consacre la séparation de l'exécutif et du législatif, comme le recommande l'OCDE en pareilles matières.

Mais non. Aidée par un projet de loi fourre-tout qui abolit et restructure un paquet d'entités allant du ministère des Services gouvernementaux au Conseil permanent de la jeunesse, M^{me} Courchesne s'en est tenue à quelques banalités.

Pourtant, les critiques formulées étaient bien senties. La CSQ a parlé d'une «erreur». La Fédération collégiale a évoqué «un jour sombre pour l'environnement». La chaire en Éco-Conseil de l'UQAC a déploré le «manque de vision à long terme» du gouvernement. Et l'AQLPA s'est montrée critique envers ce geste totalement à «contre-courant».

Mais ces critiques, hélas, semblent être tombées dans la même trappe par laquelle Recyc-Québec est déjà passé...

La loi 101, hier et aujourd'hui



ANDRÉ PRATTE
 apratte@lapresse.ca

Une seule phrase, prononcée sur les ondes d'un radio de Halifax, et le député conservateur Maxime Bernier s'est retrouvé une nouvelle fois dans l'embarras. M. Bernier devrait pourtant savoir que la question linguistique sera toujours explosive; il ne faut jamais l'aborder sans tourner sa langue sept fois.

L'anglais continue d'exercer une force d'attraction considérable.

L'ancien ministre est un libéral. Son point de vue sur la langue d'enseignement découle de cette philosophie: «Oui, il est important que le Québec demeure une société majoritairement francophone. (...) Mais nous ne devrions pas chercher à atteindre cet objectif en restreignant les droits et la liberté de choix des individus.»

Nous partageons avec M. Bernier un grand souci pour le respect des libertés individuelles. Cependant, aucun droit n'est absolu. La Cour suprême du Canada a maintes fois reconnu que la préservation de la langue française est un «objectif important et légitime» justifiant l'intervention législative du gouvernement du Québec, pourvu que les restrictions aux droits des personnes ne soient pas excessives.

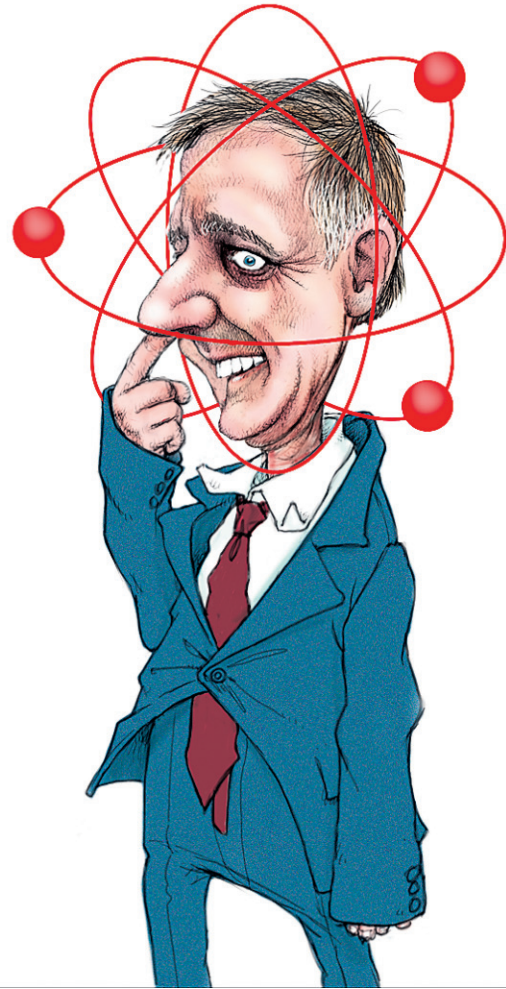
«Pourquoi les parents francophones ne pourraient-ils pas

envoyer leurs enfants faire une partie de leurs études dans des écoles anglaises ou bilingues, de façon à ce qu'ils maîtrisent parfaitement les deux langues?» demande M. Bernier dans son blogue justificatif. Curieusement, le député n'y dit pas un mot du principal problème que la loi 101 a permis de régler, soit le fait que la grande majorité des enfants d'immigrants fréquentaient l'école anglaise. En 1976-1977, 80 % des jeunes allophones étudiaient au primaire ou au secondaire anglais. Dix ans plus tard, grâce à la loi parrainée par Camille Laurin, cette proportion était tombée à 36 %; elle est aujourd'hui de 22 %.

Depuis l'époque où le gouvernement Lévesque faisait adopter la Charte de la langue française, le Québec a beaucoup changé. Les francophones occupent aujourd'hui des postes de premier plan dans tous les secteurs, notamment à la tête de grandes entreprises. Néanmoins, la loi 101 reste nécessaire parce que l'anglais continue d'exercer une force d'attraction considérable. Cela ne signifie pas qu'il faille l'étendre aux cégeps et aux 27 000 petites entreprises de la province; de telles mesures auraient bien plus d'effets pervers que bénéfiques.

C'est aux Québécois francophones de prendre en main leur destinée linguistique au lieu de s'en remettre à l'État. Ils pourraient commencer par s'assurer que le français d'ici soit une langue de qualité, moderne et efficace. Le français bâclé et le franglais qui caractérisent beaucoup de spectacles, de publicités et de jargons minent la vitalité de notre culture bien plus que les quelques centaines d'allophones qui choisissent de fréquenter un cégep anglais. Ainsi, une pub comme celle du Parti libéral du Canada, avec pour slogan «Harper, pucapab», ne devrait pas amuser mais, plutôt, être vertement dénoncée.

ÉLECTRON LIBRE: Voir Maxime Bernier



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Bonne nouvelle: moins de violence par Mario Roy

PHOTO AFP

EXCLUSIF > LE MINISTRE KELLEY, UN ATOUT POUR FAIRE AVANCER LE PLAN NORD

QUESTION DU JOUR

Dans les négociations sur l'harmonisation de la TPS avec la TVQ, Ottawa exige que les deux taxes soient fusionnées tandis que Québec préférerait garder deux taxes distinctes. À taux égal, que préférez-vous?

La fusion de la TVQ et de la TPS en une seule taxe > 53 %

Le maintien des deux taxes > 26 %

Ça m'est égal > 16 %

Je ne sais pas > 5 %

Résultats à 19h, hier: 12 404 répondants

FORUM@LAPRESSE.CA

LA FESSÉE A-T-ELLE SA PLACE?

Plusieurs lecteurs ont réagi aux opinions sur la correction parentale, intitulées «La fessée à sa place» et «Un vestige gênant», qui ont été publiées au cours des derniers jours.

Réprimande rétrograde

L'enfant n'a nul besoin d'une réprimande physique de la part d'un adulte. Au fil du temps, l'enfant battu (parce que c'est de cela qu'il s'agit) s'endurcit et contourne votre supposée autorité. Je suis d'accord pour un encadrement clair et précis, c'est très bon pour l'adulte en devenir, mais jamais avec de la coercition physique. La fessée est rétrograde et s'apparente à l'attitude d'un dictateur sur son peuple: il fait régner la peur, point.

Michel Jacques

On comprenait mieux

Mon père appelait la fessée «poser des oreilles sur les fesses». Il disait que les oreilles qu'on avait sur les fesses étaient mieux connectées au cerveau. On comprenait mieux de cette façon-là. Quand il était écœuré de répéter toujours la même chose, il nous disait: «Peut-être que tu deviens sourd? Peut-être que tes oreilles sont sales? Peut-être que je devrais poser une autre paire d'oreilles sur tes fesses?» Nous écoutions. Il n'avait pas besoin de passer à l'acte très souvent. Avec huit enfants, il n'avait pas le goût de discuter longtemps avec nous. On se parlait, bien sûr! Mais l'autorité était l'autorité. Quand j'ai eu des enfants, je me suis servi de la même méthode. La punition ne traîne pas en longueur. Les pendules sont remises à l'heure en un instant.

Luce Provost, biochimiste

Inacceptable

Je suis père de deux enfants de 6 et 11 ans et j'ai déjà été moniteur dans des colonies de vacances. Après toutes ces années en contact avec des enfants, je ne parviens pas à imaginer un cas nécessitant qu'un parent inflige une fessée à ses enfants. Ne vous méprenez pas, je ne suis pas un apôtre de la douceur et de la discussion à tout prix. Une foule de situations requièrent une réponse ferme d'un parent. Dans certaines circonstances, j'ai eu à intervenir physiquement auprès de mes enfants en utilisant ce que les spécialistes en éducation appellent «l'arrêt d'agir». Cette intervention est efficace et juste, à mon avis. Les enfants comprennent le langage des sens avant de comprendre celui des mots. Quel sens donnent-ils alors à nos actes lorsqu'on les frappe? Si leur capacité de compréhension est limitée et qu'il faut donner une fessée pour leur faire comprendre, ils peuvent facilement en arriver à conclure que frapper est acceptable.

Stephan Goulet

Je me sentais coupable

J'ai deux garçons et il m'est arrivé de donner une tape sur les fesses de l'un de mes enfants. Pas une grosse, mais une moyenne. Chaque fois cependant, je me sentais coupable. Coupable, car j'étais conscient d'avoir perdu le contrôle. Coupable, car de la colère et de l'agressivité (que je ressentais) accompagnaient la claque. Coupable, car je savais au fond, qu'étant le parent, c'était à moi de garder le contrôle sur la situation. Coupable, car mon enfant ne retenait rien de ce procédé pseudo-éducatif. À part la peur, peut-être. J'ai utilisé la claque, car j'étais à court de moyens. De patience. Remarque, je n'en faisais pas un drame. Petites pertes de contrôle de parent excédé. Mais cela ne les rend pas justifiables. Vraiment pas. Absolument pas.

Roger Morissette, Montréal



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

À BIEN Y PENSER

Le ministre Raymond Bachand aura beau exercer des pressions sur le fédéral pour collecter les 2,2 milliards de dollars auxquels il pense avoir droit, les deux taxes de vente ne sont présentement pas harmonisées. La vraie harmonisation serait une seule TVH de 15 % qui s'appliquerait sur la même liste de produits et services. On faciliterait ainsi les tâches comptables des entreprises québécoises. — Marc Labelle, Terrebonne

FORUM

Les « Frères »
face à l'armée

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Il fallait rêver en couleur pour s'imaginer que les islamistes ne seraient pas les premiers bénéficiaires de la rébellion contre le président Moubarak.

S'ils n'ont pas été à l'avant-garde du mouvement, les Frères musulmans sont maintenant bien installés au premier plan. C'est avec eux que le Conseil des ministres, présidé par le vice-président Omar Souleiman, a entamé, dimanche, des négociations.

Il fallait rêver en couleur pour s'imaginer que les islamistes ne seraient pas les premiers bénéficiaires de la rébellion contre le président Moubarak.

L'ancien haut fonctionnaire onusien Mohamed ElBaradei, un moment considéré comme le porte-parole de l'opposition, a été sommairement écarté du paysage. Il y a donc, face à face, la puissante organisation des Frères musulmans et l'armée, qui reste pour l'instant le vrai maître du pays.

Les islamistes, absents au début, ont maintenant envahi la place Tahrir, le théâtre de la «révolution du papyrus» (dixit la presse française). Aux grands-messes laïques, où des jeunes célébraient la liberté, ont succédé des séances de prière, les hommes accroupis en direction de La Mecque, le front contre l'asphalte.

À Alexandrie, ce sont les Frères qui mènent le bal, au point où des coptes qui souhaitaient eux aussi manifester contre Moubarak ont préféré se terrer chez eux par peur d'être agressés.

Si une partie de la classe moyenne urbaine a été galvanisée par les grands idéaux démocratiques, ce sont, à vrai dire, les islamistes qui sont les opposants les plus profondément motivés contre le régime Moubarak. Non seulement parce que l'organisation des Frères musulmans est la plus importante force politique du pays, mais aussi parce que nombreux sont ses militants qui ont été pourchassés sans merci, emprisonnés sans procès et torturés.

La traque des islamistes, réactivée après l'assassinat de Sadate et intensifiée après les premiers attentats sanglants contre les touristes, en 1997, a fabriqué des milliers de «martyrs» que la répression a radicalisés à jamais. Durant l'anarchie des débuts, beaucoup de militants islamistes se sont échappés des prisons. Tous avec la rage au cœur...

Le théâtre qu'offrait la place Tahrir aux premières heures de la révolte, avec ses manifestants bilingues, ses juristes laïques et éloquents, et son atmosphère de Mai 68, était trompeur. Ce tableau n'était pas plus représentatif de l'Égypte que le Plateau ne l'est du Québec profond.

L'Égypte, ce sont des millions de villageois illettrés, d'habitants de banlieues misérables, de jeunes garçons réduits au chômage le plus abject, de femmes maintenues dans l'asservissement. Un terreau fertile pour la propagande islamiste, y compris la plus extrémiste.

C'est ce terreau qui a produit, ces 20 dernières années, près d'une trentaine d'attentats terroristes extrêmement meurtriers, sans parler des récentes attaques contre les coptes. L'organisation des Frères n'en était pas responsable, mais aussi récemment qu'en 2010, son guide spirituel suprême, Mohammed Badie, dans un prêche féroce et antiaméricain et antisémite, faisait quand même l'éloge du djihad, «le seul moyen de restaurer la gloire de l'Islam»...

Même les «experts» chausés de lunettes roses ne peuvent le nier: s'il y avait des élections libres (il y en aura un jour prochain, c'est sûr), les Frères musulmans devraient récolter un très grand nombre de sièges.

Ces dernières années, les Frères, qui jouent maintenant la carte électorale, se sont donné un look moderne (vêtements contemporains, barbe mince), de même qu'un discours plus modéré. Ils se cantonnent dans les généralités et évitent les questions sur la charia (que leur charte fondatrice, inchangée, veut instaurer).

L'un d'eux racontait récemment à un journaliste canadien que l'organisation est «islamiste» au sens où le parti d'Angela Merkel est «chrétien-démocrate»... (sic!) Disent-ils la même chose quand ils parlent en arabe à leurs condisciples?

LA DÉCLARATION DE MAXIME BERNIER

Un choc de générations

Bilingues et trilingues, les générations X et Y n'ont pas eu à se battre pour obtenir les acquis de la loi 101

GAËTANE LAMY



Résidente de Sainte-Thérèse, l'auteur a rédigé son mémoire de maîtrise sur la francisation des entreprises en 1988.

La déclaration de Maxime Bernier voulant que le Québec n'ait plus besoin de la loi 101 m'a laissée perplexe. Je ne partage pas son opinion mais en y réfléchissant bien, au-delà de l'indignation que peuvent susciter ses propos, je crois qu'il faut considérer que la perception de l'utilité de la loi 101, ce n'est plus l'affaire d'un choc des cultures entre francophones et anglophones comme dans les années 70, mais plutôt d'un choc des générations.

Je considère la loi 101 comme un pilier de la société québécoise. Elle a été rêvée, conçue et adoptée par une génération précédente qui avait vécu dans un Québec dominé par la langue anglaise où il était difficile, voire impossible de travailler et faire affaires en français au Québec. Et que dire des cohortes d'immigrants qui choisissaient d'éduquer leurs enfants en anglais pour leur assurer un meilleur avenir?

Tout ceci peut sembler de l'histoire ancienne pour la génération X (née entre 1962 et 1978) à laquelle appartient Maxime Bernier, de même que pour la génération Y (née entre 1979 et 1995). Elles sont fières d'appartenir au Québec, d'y travailler, d'y élever leur famille dans une société qui leur permet de s'épanouir et de construire un bel avenir à leurs enfants.

La loi 101 est là pour rester et demeurer le chien de garde de notre culture française et de notre existence comme francophones.

À mon avis, se contenter d'être un fier francophone, ce ne sera jamais assez suffisant pour permettre aux générations futures de vivre en français au Québec. La loi 101 a totalement transformé la société québécoise



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

La loi 101 a totalement transformé la société québécoise en accordant la prédominance à la langue française. À partir de ce moment, les Québécois s'accordaient le droit de vivre en français dans leur société.

à partir de 1977, date de sa création, en accordant la prédominance à la langue française; en somme, les Québécois s'accordaient le droit de vivre en français dans leur société.

En 2011, cela veut dire que les acquis de la loi 101 font en sorte, par exemple, que des milliers de travailleurs utilisent des manuels

Cela peut paraître un peu ridicule aux générations qui n'ont pas eu à se battre pour faire reconnaître le français, mais n'est pas rien et ce sont les acquis de la loi 101.

Je me demande si les générations X et Y, bilingues et trilingues pour une grande majorité d'entre eux, ce qui est un enrichissement personnel et collectif formidable, n'auraient pas tendance à percevoir le Québec comme étant fusionné au continent nord-américain et au mouvement de mondialisation, et à oublier qu'à la base, notre société et notre culture française auront toujours besoin d'un encadrement législatif pour lui permettre de survivre.

La loi 101, elle est là pour rester et demeurer le chien de garde de notre culture française et de notre existence comme francophones.

FORUM@LAPRESSE.CA

LA LOI 101 ENCORE NÉCESSAIRE?

À Montréal, un combat

Maxime Bernier vit dans un monde qui ne ressemble pas au nôtre, c'est-à-dire un monde où toutes les activités, depuis l'économie jusqu'à la culture en passant par la langue, s'autorégulent sans que personne n'ait à intervenir. Évidemment, quand on vit en plein cœur de la Beauce ou même à Québec où le français domine, l'anxiété linguistique est quasi nulle. La situation est bien différente à Montréal, où l'on sent tous les jours que vivre en français est un combat. M. Bernier devrait savoir cela, lui qui sillonne un pays où le français occupe de moins en moins de place.

Mathieu Bélisle, Montréal

Moins de liberté

Je suis en très grande partie d'accord avec M. Bernier. Je doute que la loi 101 aide la cause du français au Québec, bien au contraire! Nous voulons avoir une plus grande liberté et pourtant, cette loi nous offre le contraire. Nous sommes une nation fière de notre langue et rien au monde ne saura nous l'arracher. C'est à nous, Québécois, d'enseigner un bon français à nos enfants. C'est à nous et non au gouvernement d'assurer l'avenir de la langue de Molière au Québec. D'ailleurs, nous voyons des articles depuis lundi matin concernant M. Harper qui commence ses discours en français et cela semble nourrir une controverse dans le reste du pays et aux États-Unis. Nous devrions, en tant que francophones, nous mettre ensemble et l'encourager dans cette pratique plus que remarquable. D'un autre côté, un parti de l'opposition sort une vidéo avec un français digne d'une séance de clavardage entres ados, «chu pucapab» de voir ça.

Jonathan Goudreau, Laval

Plus que jamais

Chaque fois que je vais à Montréal, je suis effarée de voir le nombre de gens faisant partie des minorités visibles et qui parlent entre eux en anglais, ayant choisi d'en faire leur langue seconde. Quand je demande un renseignement en français à quelqu'un, je ne suis jamais certaine

que la personne sera capable de me répondre dans cette langue qui devrait nous être commune. Ça arrive souvent qu'on me dise: «Sorry I don't speak French!» Quand je vais à Paris, je n'ai jamais cette crainte. Peu importe l'origine de la personne que je croise, si je lui parle, je suis certaine de me faire répondre en français. Je me sens plus chez moi à Paris qu'à Montréal. Et maintenant, c'est aussi à Laval que le français perd du terrain. Je ne sais pas dans quel monde vit Maxime Bernier, mais il aurait intérêt à redescendre sur terre, plus précisément... au Québec!

Manon Berthiaume

À l'avantage des anglophones

Je suis un anglophone et je suis totalement en faveur de la loi 101. Cette loi offre à tous les anglophones un avantage certain quant aux possibilités d'éducation et d'emploi. Si cette loi est abrogée, les francophones deviendront égaux à nous, et nous allons perdre notre avantage.

Philip Sidney

En anglais au boulot

Dans l'entreprise où je travaille, à Saint-Laurent, nous sommes dirigés par des chefs d'entreprise américains. J'ai eu recours à l'Office de la langue française pour faire respecter le français dans notre entreprise, car tous les mémos et les lettres d'information nous étaient transmis en anglais seulement. De plus, les échanges entre employés sont en anglais, les documents importants sont tous rédigés exclusivement en anglais, sous prétexte que les dirigeants américains ne comprendront pas le français. De plus en plus d'employés unilingues anglais sont embauchés dans notre entreprise. Il semble tout à fait normal que ce soit les francophones qui parlent l'anglais, plutôt que les anglophones qui apprennent le français. Nous avons non seulement besoin de la loi 101 pour protéger le français, mais de beaucoup plus de sensibilisation au niveau commercial pour produire des documents en français.

Francine Perrier

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7000
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOLEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ 514.285.6931



0% DE FINANCEMENT JUSQU'À 60 MOIS ET AUCUN PAIEMENT AVANT 90 JOURS^o.

MAZDA 3 2011

0%
de financement
à l'achat

jusqu'à
60
mois[†]

ET

À partir de
17 190\$**
Transport et
préparation inclus.

Achetez pour
199\$/mois^{††}
sur 84 mois
Comptant initial de 1495\$.
Taux de financement de 1,9%.
Transport et préparation inclus.



POUR UNE 8^e ANNÉE CONSÉCUTIVE
LE MEILLEUR ACHAT
SELON LE GUIDE DE L'AUTO^{MC} 2011

- 5,9L/100 km sur route[‡]
- Système antipatinage
- Contrôle dynamique de la stabilité
- 6 coussins de sécurité
- Roues de 16 po en alliage



Modèle GT illustré



Modèle GS illustré



MAZDA 2 2011 5 portes

0%
de financement
à l'achat

jusqu'à
48
mois[†]

ET

Achetez pour aussi peu que
13 950\$*
Transport et
préparation inclus.



**MEILLEURE NOUVELLE
SOUS-COMPACTE**
SELON LE GUIDE DE L'AUTO^{MC} 2011

- 5,6L/100 km sur route[‡]
- Système antipatinage
- Verrouillage des portes, rétroviseurs extérieurs et glaces à commande électrique

Jusqu'au 31 mars, courez la chance de gagner une **Mazda3 GS** en textant « **Mazda** » au **777 888** et en vous rendant chez votre concessionnaire pour valider votre code personnalisé. Vous pourriez aussi gagner instantanément un iPad wi-fi de 16 GO[‡].

Frais standards applicables.

VALEUR. ÉMOTION. INGÉNIERIE. VROUM-VROUM. POUR TOUJOURS.

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS **plus** CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES MAZDA DU QUÉBEC.

POUR TROUVER UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE **WWW.MAZDA.CA** OU TÉLÉPHONEZ AU 1-800-263-4680.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA : PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR



*Le prix de 13 950\$ annoncé pour la Mazda2 GX 2011 (B5XB51AA00) inclut les frais de transport et de préparation (1 395\$). La Mazda2 GS 2011 (B5SB51AA00) telle qu'illustrée dans l'annonce représente un PDSF de 19 690\$, incluant les frais de transport et de préparation (1 395\$) et la taxe d'accise sur le climatiseur (100\$). Taxes en sus pour ces offres. †Le financement à l'achat de 0% jusqu'à 60 mois est disponible sur les Mazda3 et Tribute 2011 neufs. Aucun paiement avant 90 jours. Cette offre s'applique au financement à l'achat d'un véhicule Mazda neuf des années-modèles 2010, 2011 ou 2012 en stock. 90 jours après la date inscrite au contrat, l'acheteur effectuera les paiements mensuels selon les montants établis pour la durée du terme prévu au contrat. **Le prix de 17 190\$ annoncé pour la Mazda3 GX 2011 à boîte manuelle sans air climatisé (D4XS51AA00) inclut les frais de transport et de préparation (1 395\$). La Mazda3 GT 2011 (D4TY61AA00) telle qu'illustrée dans l'annonce représente un PDSF de 25 920\$, incluant les frais de transport et de préparation (1 395\$) et la taxe d'accise sur le climatiseur (100\$). Taxes en sus pour ces offres. †Le taux annuel de financement à l'achat de 0% jusqu'à 48/60 mois est disponible sur les Mazda2 2011/les Mazda3 2011 neufs. Selon une entente type pour une Mazda2 GX 2011(B5XB51AA00)/Mazda3 GX 2011 (D4XS51AA00) au prix de 13 950\$/17 190\$ avec un financement de 13 000\$/15 000\$ avec un comptant initial de 950\$/2 190\$ à un taux de 0% par an, les frais de financement étalés sur 48/60 mois sont de 0\$, les mensualités sont de 270,84\$/250\$ et le coût de l'emprunt totalise 13 000\$/15 000\$. L'immatriculation, les assurances, la TPS/TVO et les autres frais du concessionnaire ne sont pas inclus. Le financement à l'achat est offert par la Banque Scotia, sur approbation du crédit pour les clients éligibles seulement. ††Le taux annuel de financement à l'achat de 1,9% jusqu'à 84 mois est disponible sur la Mazda3 GX 2011 à BM sans air climatisé (D4XS51AA00). Selon une entente type pour une Mazda3 GX 2011 au prix de 17 190\$ avec un financement de 15 695\$, avec un acompte de 1 495\$ à un taux annuel de 1,9% sur 84 mois, le total des frais de financement est de 1 021\$, la mensualité est de 199\$ et le coût de l'emprunt totalise 16 716\$. L'immatriculation, les assurances, la TPS/TVO et les autres frais du concessionnaire ne sont pas inclus. Le financement à l'achat est offert par la Banque Scotia, sur approbation du crédit pour les clients éligibles seulement. ‡Consommations de carburant estimées selon le Guide de consommation de carburant de Ressources naturelles Canada. Les résultats réels peuvent varier. *AUCUN ACHAT REQUIS. Pendant la période du concours, vous pouvez participer en vous inscrivant au moyen d'un appareil cellulaire ou en vous présentant chez un concessionnaire Mazda pour obtenir votre code personnalisé par courriel. Pour être admissible, votre participation doit être reçue durant la période du concours. Tous les bulletins de participation admissibles reçus au cours de la période du concours (du 26 janvier au 1^{er} avril 2011) seront inscrits à un tirage au sort. Limite d'une (1) participation par personne/numéro de cellulaire/adresse électronique durant toute la période du concours. Si vous avez effectué un essai routier de n'importe quel véhicule Mazda 2010 ou 2011 au moment de votre participation initiale au concours, vous mériterez une participation supplémentaire. Il y a quatre (4) « prix instantanés » à gagner, consistant en quatre (4) iPad de 16 Go, chacun d'une valeur approximative au détail de 549\$, et un (1) « grand prix », soit une Mazda3 2011 GS (D4SS51AA00) d'une valeur approximative de 22 280\$, incluant la TPS et la TVQ, la taxe d'accise sur la climatisation (100\$) ainsi que les frais de transport et de préparation. Les assurances et les frais d'inscription au RDRPM sont exclus. Les chances de gagner dépendent du nombre de participants au concours. Chaque gagnant devra répondre correctement à une question mathématique pour réclamer son prix. Le concours se termine le 1^{er} avril 2011 à 21h, HE. Le tirage aura lieu le 7 avril 2011 à 14h à Montréal, au 1751, rue Richardson, bureau 3108. Le règlement complet est disponible chez votre concessionnaire participant et sur Mazda.ca dans la section des offres régionales. Les offres sont valides entre le 1^{er} et le 28 février 2011, selon la disponibilité des stocks. Il se peut que le concessionnaire ait à passer une commande. Les prix sont sujets à changement sans préavis. Visitez le mazda.ca ou voyez votre concessionnaire pour tous les détails.